



RAPPORT ANNUEL
2019-2020

Sommaire

Conseil d'Administration, Commissaire	2
Rapport du Conseil d'Administration	3
Présentation du groupe	3
Principaux évènements dans le groupe en 2019/2020	3
Périmètre de consolidation	4
Chiffres-clés de l'exercice	5
Rapport sur nos activités	7
I. Avant-propos	8
II. Marché mondial du sucre (revue de l'exercice 2019/2020 et perspectives pour 2020/2021)	9
III. Activités industrielles du groupe	10
Bundaberg Sugar Group (Australie)	10
BBS Subsidiary Group (Australie)	12
Iscal Sugar (Belgique)	15
Compagnie Sucrière (République Démocratique du Congo)	16
Kwilu Briques (République Démocratique du Congo)	17
Galactic (Belgique)	17
IV. Participations dans le secteur immobilier	18
Devolder (Belgique)	18
S.A. Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique)	18
JV Kin (Luxembourg et République Démocratique du Congo)	18
Compagnie Het Zoute (Belgique)	19
V. Autres participations minoritaires	19
ÿnsect SAS	19
JAB Consumer Fund	19
Global Baby SAS	19
Milkadamia International Holding Pty et Jindilli International Holding Pty	19
Participations minoritaires dans des sociétés cotées	19
Situation financière	21
Commentaires sur les comptes consolidés	22
Commentaires sur les comptes annuels	25
Affectations et prélèvements, décharges et élections statutaires	27
Affectations et prélèvements	28
Décharges	28
Elections statutaires	28
Informations complémentaires	29
Risques et incertitudes	30
Instruments financiers	30
Environnement, personnel, clients	30
Autres informations	31
ANNEXES	33-72
A. Comptes consolidés du groupe au 31 mars 2020	34
Bilan, comptes de résultats consolidés et annexes	34
Méthodes de consolidation et règles d'évaluation	45
Rapport du Commissaire	53
B. Comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2020	58
Bilan, comptes de résultats, annexes et règles d'évaluation	58
Rapport du Commissaire	74

Conseil d'administration

Madame Natacha Lippens	Présidente
Monsieur Jérôme Lippens	Administrateur-délégué
Monsieur John-Eric Bertrand ⁽²⁾	Administrateur
Monsieur Guillaume Coppée ⁽²⁾	Administrateur
Monsieur Paul-Evence Coppée ⁽¹⁾	Administrateur
Comte Thierry le Grelle ^{(1) (2)}	Administrateur
Monsieur Augustin Lippens	Administrateur
Madame Jessica Lippens	Administrateur
Madame Sandrine de Moerloose ⁽¹⁾	Administrateur
Monsieur Wolfgang Ullens de Schooten Whettnall	Administrateur

⁽¹⁾ Membres du Comité d'audit

⁽²⁾ Membres du Comité de rémunération

Commissaire

EY Réviseurs d'Entreprises SRL, représentée par la SRL Eric Van Hoof en tant que représentant permanent

Direction

Monsieur Jérôme Lippens	Administrateur délégué
Monsieur François Brocorens	Directeur commercial
Monsieur Gauthier Cruysmans	Secrétaire général
Monsieur Geoffroy Neirinck	Directeur financier
Monsieur Bruno Van Der Jeugt	Directeur technique

Rapport du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de notre nonantième exercice social et de soumettre à votre approbation, conformément à la loi et à nos statuts, ses comptes annuels arrêtés au 31 mars 2020, ainsi que ses comptes consolidés à cette même date.

Présentation du groupe Finasucre

Le groupe produit des sucres roux, blonds, blancs et raffinés à partir de cannes et de betteraves, commercialisés dans l'industrie et la grande distribution. Il produit également des caramels et des spécialités, de l'alcool, de la mélasse, des pulpes de betteraves et d'autres produits destinés à l'alimentation animale. Le groupe vend de l'énergie renouvelable sous forme d'électricité.

Par le biais de sa filiale Galactic, Finasucre est un important producteur d'acide lactique et de ses dérivés, et poursuit des recherches dans le domaine de la production de plastiques biodégradables et recyclables. L'ingénierie et la production d'équipements pour sucreries complètent la palette des métiers de Finasucre.

Le groupe possède des usines en Belgique, aux Pays-Bas, en République Démocratique du Congo, en Australie, en Chine et aux U.S.A.

Le groupe exploite une concession de 11.700 hectares sous cannes à sucre en République Démocratique du Congo et possède 14.700 hectares de terres agricoles en Australie, ainsi que 4.900 hectares de terrains avec un potentiel de développement.

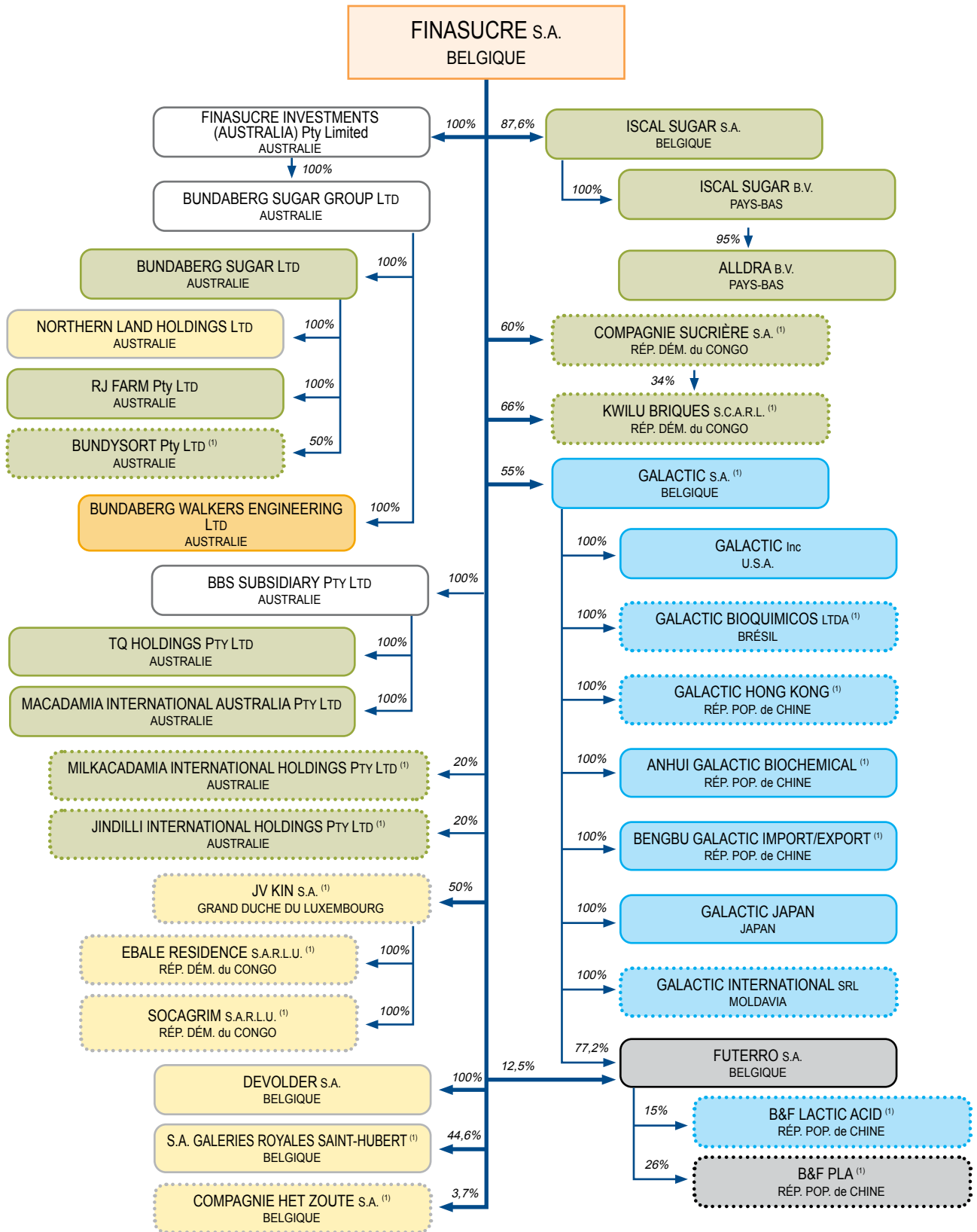
Pour l'exercice clôturé le 31 mars 2020, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de € 328 millions et a un actif net de € 539 millions. Le groupe emploie 2.320 personnes dans le monde de manière permanente et environ 2.100 travailleurs saisonniers pour réaliser une production de 431.000 T de sucre.

Par des prises de participations directes dans des sociétés cotées et dans des sociétés non cotées présentant un potentiel de croissance important, le groupe se diversifie également dans différents secteurs, notamment l'immobilier et les noix de macadamia.

Principaux événements dans le groupe en 2019/2020

- Le groupe a intensifié sa politique de diversification, en particulier dans le secteur des noix de macadamia via :
 - L'acquisition de trois propriétés en Australie, d'une superficie totale de 645 hectares de vergers ;
 - L'acquisition d'une usine de transformation et de commercialisation en Australie ;
 - Des investissements minoritaires dans deux sociétés commercialisant des produits dérivés des noix de macadamia.
- La fin des quotas européens influence encore négativement les résultats du groupe, qui par ailleurs a souffert commercialement de la faiblesse des cours du sucre, principalement sur la première partie de la campagne 2019/2020.
- La pandémie du Covid-19 survenue à la fin de l'exercice en cours a obligé le groupe à prendre des mesures exceptionnelles pour se réorganiser afin de garantir la sécurité de tous, conformément aux directives des différentes autorités publiques.
- Les incertitudes liées à la crise sanitaire et financière que nous connaissons actuellement laissent présager de nombreux challenges à surmonter ces prochains mois.

Périmètre de consolidation



Sociétés consolidées
Sociétés non consolidées

⁽¹⁾ Exercice social clôturé au 31 décembre

Agro-industries
 Ingrédients
 Constructions mécaniques
 R&D
 Immobilier

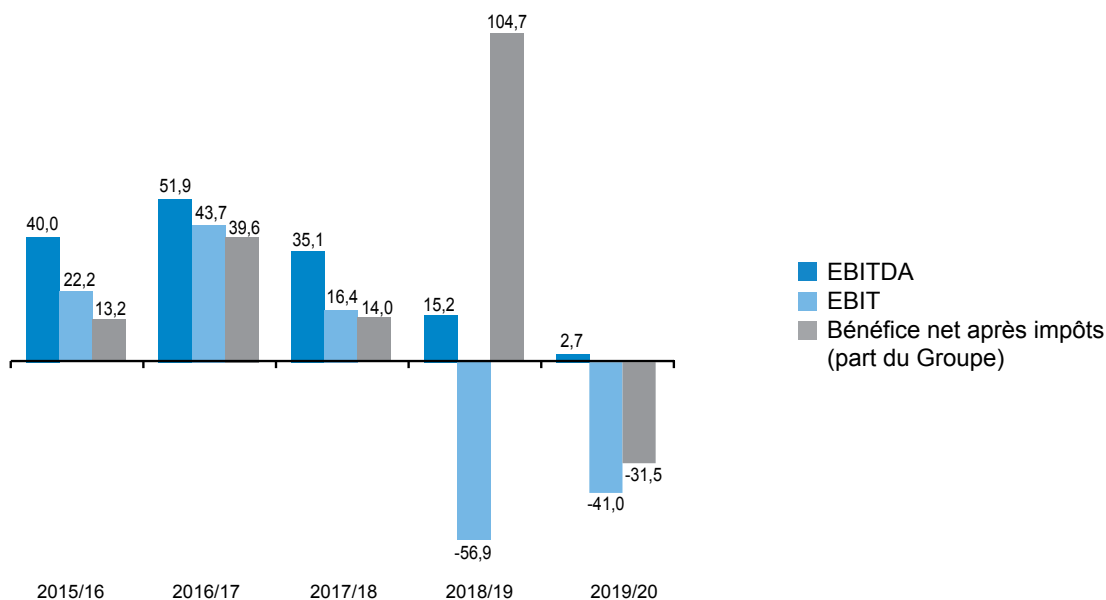
Chiffres-clés de l'exercice

en '000 €

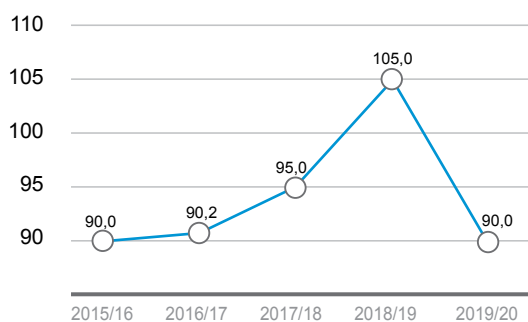
	Groupe consolidé		Finasucre S.A.	
	2019/2020	2018/2019	2019/2020	2018/2019
Chiffre d'affaires	327.889	328.389	8.376	8.450
Cash flow d'exploitation (EBITDA)*	2.688	15.227	201	351
Résultats avant éléments financiers (EBIT)	(40.969)	(56.947)	522	128
Bénéfice avant impôts	(41.688)	93.565	28.890	113.918
Bénéfice (perte) après impôts (part du Groupe)	(31.456)	104.741	27.162	113.427
Capitaux propres (part du Groupe)	539.494	590.203	428.757	411.880
Total de l'actif	727.992	761.786	443.250	426.606
Dividende net par action (en €)	-	-	90,00	105,00

* ne tient pas compte des éléments non récurrents

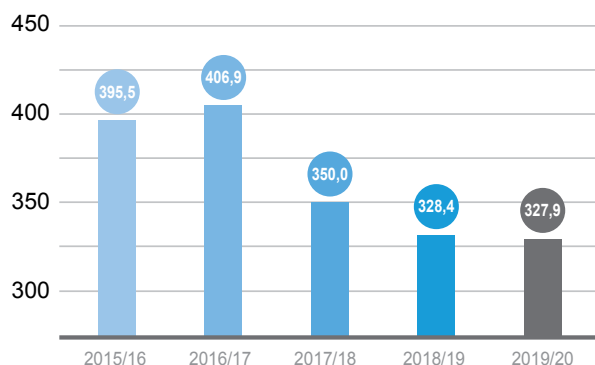
EBITDA, EBIT et résultats consolidés (millions d'€)



Dividende net par action (€)



Chiffre d'affaires consolidé (millions d'€)





Macadamias, Winfield (Australie)

Rapport sur nos activités



I. Avant-propos

La pandémie du Covid-19 survenue à la fin de l'exercice a obligé le groupe à prendre des mesures exceptionnelles pour se réorganiser afin de garantir la sécurité de tous, conformément aux directives des autorités publiques. Dans ce contexte compliqué, notre groupe a pu continuer ses activités de la façon la plus normale possible.

Outre cette situation exceptionnelle, l'exercice s'est malheureusement avéré en phase avec les prévisions émises il y a douze mois. Le marché du sucre est en effet resté relativement déprimé tant en Europe que sur le plan mondial, ce qui a fortement pénalisé les résultats de nos filiales actives dans ce secteur. Par prudence, le groupe a notamment décidé d'acter des réductions de valeurs supplémentaires en Australie.

En revanche, portée par une demande de PLA en forte croissance, l'activité de production et de vente d'acide lactique a connu de bons résultats. Concernant les activités du groupe en Chine, la nouvelle usine de production d'acide lactique est opérationnelle depuis fin mars 2020, tandis que l'usine de PLA devrait être opérationnelle d'ici la fin de l'année 2020.

Le groupe a poursuivi sa diversification, notamment dans le secteur des noix de macadamia. Au cours du présent exercice, le groupe a ainsi acquis (i) des vergers dans la région de Bundaberg (Queensland) et (ii) une société australienne détenant une usine de transformation dans le New South Wales.

Le pôle immobilier du groupe n'a pas trop souffert de l'impact du Covid-19 durant l'exercice en cours. Le périmètre n'a pas évolué, malgré la liquidation de la S.C. Galeries Royales Saint-Hubert qui a eu pour effet que Finasucre est devenue actionnaire direct de la S.A. Galeries Royales Saint-Hubert.

Les investissements en actions cotées ont connu des fortunes diverses, le succès de Robertet étant en contraste avec les performances négatives de ABI et de Sensient. Par prudence, le groupe a pris des réductions de valeurs sur ces positions.

Le pôle de Private Equity a continué à se développer puisque, outre les participations acquises lors de l'exercice précédent dans JAB, leader mondial du café, et dans Ynsect, pionnier dans les protéines d'insectes, le groupe a investi au cours de l'exercice dans Global Baby, leader européen de la nourriture infantile, ainsi que dans Milkadamia et Jindilli, sociétés utilisant la noix de macadamia pour produire notamment du lait, du beurre et des produits cosmétiques.

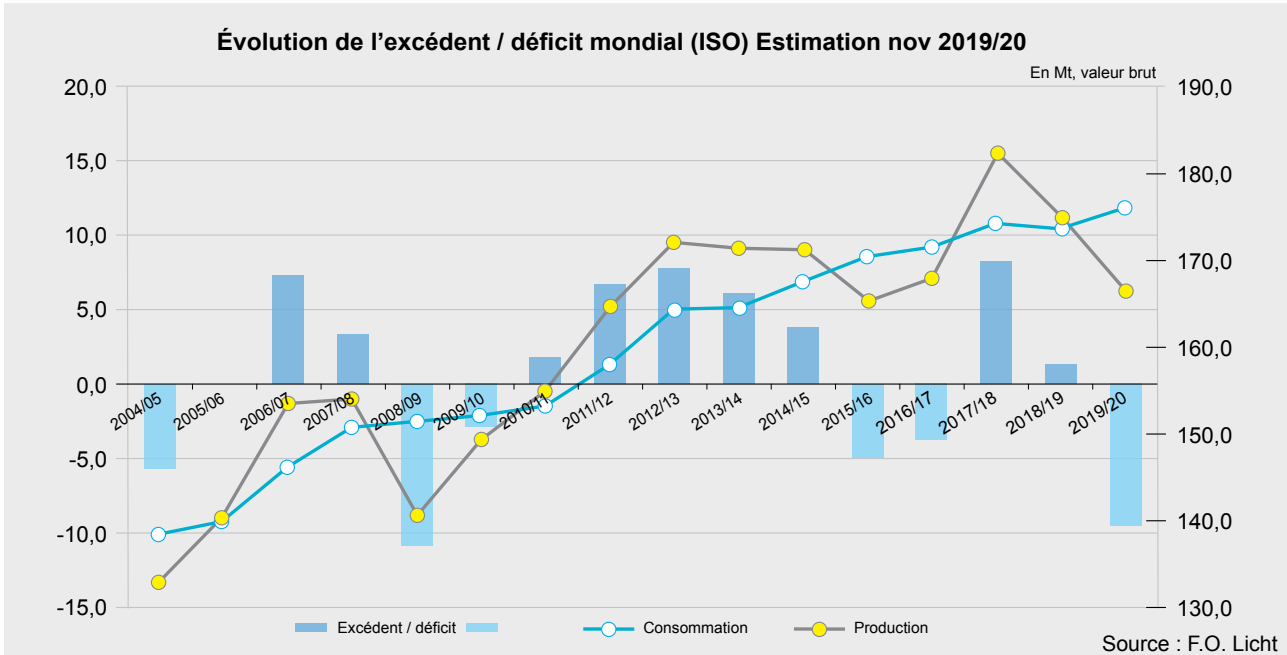
Enfin, le Conseil d'Administration remercie le personnel et les équipes dirigeantes pour les efforts fournis au cours de ces douze derniers mois, et en particulier pour le travail accompli sans relâche par tous, dans les conditions sanitaires compliquées liées à la pandémie du Covid-19.

II. Marché mondial du sucre

(revue de l'exercice 2019/2020 et perspectives pour 2020/2021)

Sur le plan du marché mondial, le cours du sucre a globalement connu une grande instabilité, renforcée par les incertitudes liées à l'impact global de la pandémie du Covid-19 dans la deuxième partie de l'exercice sous revue.

Selon les estimations de F.O. Licht, la production mondiale de la campagne 2019/2020 atteindrait approximativement 177 MT, ce qui creuserait un déficit historique d'environ 9 MT (comparé à un excédent de 2,2 MT pour la campagne 2018/2019).



Ces estimations de F.O. Licht ne prenaient pas en compte :

- L'impact global de la pandémie du Covid-19, qui n'est pas encore clair à ce jour, notamment concernant la consommation mondiale de sucre dans un contexte de confinement généralisé.
- La chute des cours du pétrole constatée depuis mars 2020, qui a exercé une pression très forte sur les cours du sucre ; les producteurs sucriers mondiaux, en particulier brésiliens, ont en effet tendance à limiter l'utilisation de la

canne à sucre servant à la production d'éthanol, ce qui a pour effet d'augmenter la disponibilité du sucre sur le marché mondial.

- La faiblesse du réal brésilien par rapport au dollar (-44% depuis le 1^{er} janvier 2020), qui est certainement venue accentuer cette pression sur le prix du sucre, augmentant de facto la compétitivité des producteurs brésiliens sur le marché mondial export.

Les prix du sucre au niveau mondial ont en effet connu une baisse importante depuis le mois de mars 2020.

Évolution des cours mondiaux du sucre roux
(en USD cents / livre) source : QSL



III. Activités industrielles du groupe

Bundaberg Sugar Group (Australie) et ses filiales filiales consolidées / filiales non consolidées

Holding détenant les activités du groupe en Australie, cette filiale est détenue à 100% par Finasucre et est consolidée dans le groupe avec la plupart de ses filiales, à l'exception de Bundysort.

Le Groupe a poursuivi ses activités sucrières en Australie dans un environnement morose. La sécheresse et le manque d'irrigation des cultures par les planteurs ont eu pour impact de réduire fortement les rendements des terres agricoles. D'autres cultures étant nettement plus rentables que la canne à sucre dans la région, beaucoup de nos planteurs l'ont abandonnée, ce qui a également réduit le tonnage de cannes à broyer dans nos usines. La résultante de ces effets cumulés est une production de moins de 1,1 M T de cannes, ce qui constitue un triste record pour l'entreprise.

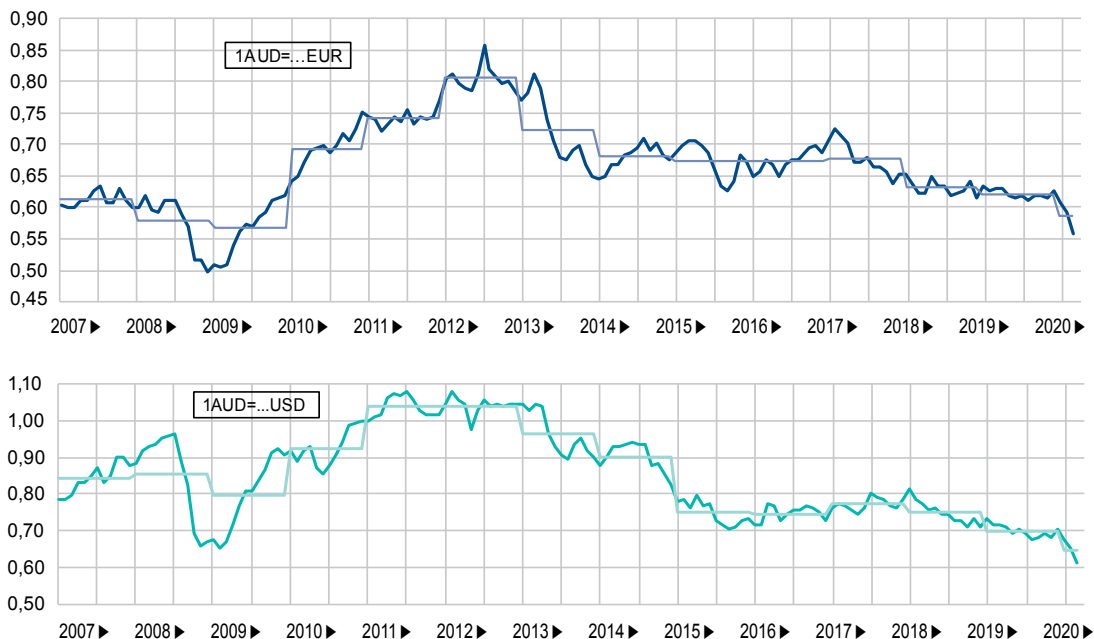
Outre les volumes de production en nette baisse, les prix ont également influencé négativement la marche des affaires de l'entreprise. Le prix du sucre mondial est resté sous le seuil de rentabilité et la prime de blanc n'a pas été suffisante pour pouvoir restaurer une rentabilité globale. Nous avons dès lors acté une réduction de valeur sur les actifs de l'entreprise.

Au niveau commercial, nous poursuivons notre transition d'un producteur de commodités à un producteur de spécialités. A ce titre, nous pouvons nous réjouir du succès grandissant de nos produits biologiques en Australie, ainsi que de nos sucres spéciaux au Moyen-Orient. Nous tâcherons également d'y vendre nos patates douces ainsi que les quelques cultures dont nous poursuivons la production sur les terres en jachères.

L'activité de notre filiale Bundaberg Walkers, spécialiste de la fabrication et la vente d'équipement pour l'industrie sucrière, a été impactée par les faibles cours mondiaux qui ont inévitablement freiné les dépenses d'investissements et d'entretiens de nos concurrents. Le carnet de commandes peine d'ailleurs à se remplir pour l'année prochaine.

Notons que le dollar australien s'est déprécié de plus de 12% sur l'année sous revue, la principale baisse se produisant au plus fort de la crise du Covid-19. Toutes les devises des principaux exportateurs ont beaucoup souffert sur les mois de février et mars 2020.

**Evolution du Dollar australien
versus USD et versus Euro
taux moyens mensuels et annuels**



Sur le plan financier, les résultats consolidés de Bundaberg Sugar pour l'exercice clôturé au 31 mars 2020 sont repris dans le tableau ci-dessous et présentent quelques écarts par rapport à l'année dernière.

Le chiffre d'affaires est en baisse à la suite d'une diminution importante du volume à l'export et de l'activité d'ingénierie contrebalancée par un prix de vente moyen légèrement meilleur et des volumes en hausse sur le marché domestique.

Notons aussi la contribution de l'activité « macadamia », qui génère un flux de trésorerie positif, avec un prix moyen stable même si les volumes ont diminué par rapport à l'exercice précédent.

L'EBITDA s'élève à AUD 0,2 million, en augmentation par rapport à l'année dernière.

Le résultat d'exploitation non récurrent est fortement négatif à la suite de la réduction de valeur effectuée sur les outils de production, conséquence directe des faibles prix observés sur le marché mondial.

Bundaberg a employé 332 employés permanents et 36 travailleurs saisonniers pour la campagne.

Le résultat financier courant est négatif d'AUD 2 millions, en légère baisse par rapport à l'exercice précédent. Le résultat financier lié aux instruments financiers est, quant à lui, en amélioration par rapport au dernier exercice.

en '000 AUD

	2019/2020	2018/2019
Chiffre d'affaires	220.742	231.475
Cash flow d'exploitation (EBITDA) *	156	(396)
Amortissements	(8.717)	(9.673)
Résultats d'exploitation non récurrents	(67.556)	(89.422)
Résultats avant éléments financiers (EBIT)	(76.117)	(99.491)
Résultats financiers courants	(1.974)	(1.267)
Résultats sur instruments financiers de couverture	(1.530)	(8.355)
Résultats financiers non récurrents	-	-
Résultats avant impôts	(76.561)	(109.113)
Impôts	21.712	31.974
Résultat net	(54.849)	(77.139)

*ne tient pas compte des éléments non récurrents

BBS Subsidiary Group (Australie) et ses filiales filiales consolidées

Dans le cadre de sa politique de diversification, et à la suite de l'expérience positive de l'activité des noix de macadamia de Bundaberg Sugar Group, Finasucre a acquis en août 2019 trois propriétés dans la région de Bundaberg, d'une superficie totale de 645 hectares de vergers de macadamias. Par conséquent, la superficie productive totale du Groupe est de 990 Ha (y compris les 330 Ha de Bundaberg Sugar Group), faisant du Groupe l'un des plus gros producteurs en Australie. Les vergers sont détenus par la filiale TQ Holdings Pty Ltd (« TQH »).

Sur le plan macro-économique, l'Australie a connu une sécheresse depuis octobre 2018, avec comme impact une production réduite de noix (-13% au niveau national). La récolte de 1.241 T de « Nut in Shell » (« NIS ») à 10% de teneur en humidité (« NIS@10% ») représente une production à l'hectare de 1,9 T, ce qui est légèrement en dessous de la moyenne australienne de 2,5 T à l'hectare. Ceci est dû entre autres à :

- La présence de maladies qui réduisent la production des arbres infectés, « Abnormal Vertical Growth » (AVG) dans certains vergers et d'infections de « Mistletoe »
- La densité de certaines parties des vergers : une forte densité réduit la lumière au centre des arbres, avec comme conséquence une diminution de la production par arbre

La gestion durable et efficace de l'eau est un défi important que s'est donné le groupe, en particulier en

Sur le plan financier, les résultats consolidés de BBS Subsidiary pour l'exercice clôturé au 31 mars 2020 sont repris dans le tableau ci-dessous :

en '000 AUD

	2019/2020
Chiffre d'affaires	11.109
Cash flow d'exploitation (EBITDA) *	557
Amortissements	(1.064)
Résultats d'exploitation non récurrents	0
Résultats avant éléments financiers (EBIT)	(506)
Résultats financiers courants	(379)
Résultats sur instruments financiers de couverture	160
Résultats financiers non récurrents	-
Résultats avant impôts	(726)
Impôts	(192)
Résultat net	(917)

*ne tient pas compte des éléments non récurrents

Australie, compte tenu des problèmes de sécheresse et de l'importance de l'eau pour la production de noix de macadamia.

Sur le plan commercial, le prix du NIS reste élevé, avec une demande forte.

Au 31 mars 2020, TQH comptait 15 employés permanents.

Pour consolider les investissements dans les vergers, Finasucre a également investi en aval de la chaîne de valeur. En mars 2020, Finasucre a finalisé l'acquisition de Macadamias International Australia Pty Ltd (MIA), société détenant une usine de transformation de NIS en noix située à Dunoon, à 200 km au sud de Brisbane, dans le New South Wales, et opérant sous la dénomination Macadamias Direct (« MD »). Cet investissement se justifiait par la croissance attendue des productions australienne et mondiale. En effet, en Australie seulement, il est estimé que la production de macadamias devrait atteindre 110.000 T par an, soit un peu moins de trois fois plus que la quantité actuelle. En 2019, MD a transformé 6.174 T de NIS en noix « brutes », commercialisées essentiellement à l'international, et plus particulièrement au Japon et en Corée du Sud (50%+).

Au 31 mars 2020, MIA comptait 17 employés permanents et 53 employés saisonniers (d'avril à octobre).



Macadamias Direct, Dunoon (Australie)



Iscal Sugar S.A. (Belgique)

Iscal Sugar S.A. (Belgique) et ses filiales filiales consolidées

Second producteur sucrier en Belgique, cette filiale est détenue à 87,6% par Finasucre et est consolidée dans le groupe Finasucre, avec ses filiales aux Pays-Bas.

Sur le plan agronomique, Iscal Sugar S.A. a décidé de maintenir la surface des emblavements pour la campagne

2019/2020 (de 16.002 Ha à 16.132 Ha), permettant la production de 206.979 T de sucre blanc. La production 2019/2020, sur base des betteraves reçues en campagne 2019, demeure donc largement supérieure au quota de 190.000 T que détenait Iscal Sugar S.A. avant la fin des quotas dans l'Union Européenne.

Chiffres-clés des trois dernières campagnes

	2019 /2020	2018 /2019	2017 /2018
Nombre de planteurs	2.505	2.591	2.664
Superficie (Ha)	16.132	16.002	16.428
Rendement (T/Ha)	84	77,6	88,8
Richesse	17,51	18,4	17,4
Production de sucre (T)	206.979	210.914	237.287
Nombre de jours de campagne	132	115	125

Sur le plan commercial, la fin des quotas européens a continué d'influencer négativement les ventes du groupe, qui a souffert de la faiblesse des cours du sucre, principalement sur la première partie de la campagne 2019/2020. Dans le contexte complexe des crises sanitaire et financière que nous vivons depuis mars 2020, l'un des défis majeurs au niveau commercial est de gérer le potentiel 'Risque de défauts' important sur contrats signés. Par ailleurs, l'impact de ces crises risque d'être négatif pour l'activité caramel d'Iscal Sugar S.A., sachant que sa clientèle est principalement constituée d'entreprises elles-mêmes fortement dépendantes des secteurs des loisirs et de l'Horeca.

Les filiales néerlandaises Iscal Sugar B.V. et Alldra B.V. clôturent l'année avec des résultats nets négatifs. Les activités retail d'Iscal Sugar B.V. ne sont pas rentables, notamment en raison de coûts fixes trop élevés du site de Lelystad et d'une concurrence trop importante sur le marché européen. Cette situation récurrente a justifié la comptabilisation d'une réduction de valeur sur la participation du groupe dans Iscal Sugar B.V., actée au cours de l'exercice sous revue.

Alldra B.V., spécialisée dans la production et la vente de produits sucrés décoratifs, a connu une année mitigée et a souffert d'une pression importante sur les prix. Par ailleurs, l'impact des crises sanitaire et financière que nous vivons depuis mars 2020 risque également d'être négatif pour Alldra B.V., sa clientèle étant principalement

constituée d'entreprises fortement dépendantes des secteurs des loisirs et de l'Horeca.

Sur le plan financier, le groupe Iscal Sugar réalise un chiffre d'affaires consolidé de € 126,4 millions (comparé à € 127,6 millions pour l'exercice précédent). Le cash-flow d'exploitation est de € 4,8 millions (comparé à € 7,1 millions pour l'exercice précédent). Le bénéfice net consolidé du groupe Iscal est de € 1,6 million (comparé à € 55,8 millions pour l'exercice précédent). Aucun dividende ne sera distribué pour l'exercice 2019/2020.

Au 31 mars 2020, le groupe Iscal Sugar employait de manière permanente 137 personnes en Belgique et 78 personnes aux Pays-Bas.



Alldra B.V. (Pays-Bas)

Compagnie Sucrière S.A. (République Démocratique du Congo) filiale non consolidée

Producteur sucrier en République Démocratique du Congo, cette filiale est détenue à 60% par Finasucre mais n'est pas consolidée dans le groupe Finasucre.

Sur le plan macro-économique, la RDC a subi les retombées collatérales du ralentissement de la croissance économique mondiale. Ainsi, l'économie congolaise, fortement dépendante des fluctuations des cours des matières premières, a été particulièrement affectée, notamment par la dégringolade vertigineuse des cours du cobalt et du cuivre, dont les prix sont fixés sur les marchés internationaux.

Sur le plan micro-économique, le climat des affaires demeure très compliqué pour les entreprises congolaises, mais néanmoins il a tendance à s'améliorer, notamment grâce à certaines mesures prises par le pouvoir en place, telles que la réduction du taux de l'impôt sur les bénéfices et profits, passé de 35 à 30%, ou la lutte contre la fraude.

Toutefois, l'environnement des affaires reste très compliqué pour les entreprises congolaises au niveau micro-économique ; le pays est classé à la 183^{ème} place sur 190 dans le rapport DOING BUSINESS 2020. La persistance de la prolifération des taxes étouffe encore plus les entreprises congolaises, qui continuent à subir des tracasseries courantes de l'administration, du harcèlement fiscal, des contrôles intempestifs ou des convocations incessantes des organes non attirés. Le secteur informel demeure en effet omniprésent, et l'absence de mesures concrètes pour intégrer ce secteur informel dans le circuit officiel, afin notamment d'élargir l'assiette fiscale, est à regretter.

Sur le plan agronomique, la campagne 2019 n'a pas été bonne, avec une production de 69.811 T de sucre (90.347 T en 2018). Cette mauvaise performance, bien inférieure aux prévisions, résulte des problèmes climatiques enregistrés avant et pendant la campagne, en particulier des intempéries incessantes. L'excès d'humidité en début de campagne ne nous a pas permis de transporter à l'usine le tonnage journalier auquel on pouvait s'attendre.

En 2019, nos ventes de sucre ont été de 100.684 T, avec une moyenne mensuelle de 8.390 T, contre 84.589 T vendues en 2018, avec une moyenne mensuelle de 7.049 T vendues. C'est donc une augmentation en quantité de 19% qui s'explique notamment par la baisse de la concurrence du sucre importé officiellement, et surtout officieusement, en particulier via l'Angola.

La production d'alcool a atteint les 5.352.675 litres, ce qui est en diminution par rapport aux 6.315.219 litres de l'année précédente.

Les ventes de Kwilu Rhum ont augmenté, avec 27.344 bouteilles vendues en 2019 (à comparer aux 20.300 bouteilles vendues en 2018).

Au 31 décembre 2019, la Compagnie Sucrière comptait 1.485 employés permanents, auxquels se sont joints 802 travailleurs saisonniers pour réaliser la campagne.

Sur le plan financier, notre filiale a clôturé l'exercice 2019 en bénéfice de CDF 4,5 milliards (comparé à un bénéfice de CDF 5,0 milliards pour l'exercice précédent). Un dividende de CDF 4,5 milliards a été décrété.



Compagnie Sucrière (République Démocratique du Congo)

Kwilu Briques SARL (République Démocratique du Congo) filiale non consolidée

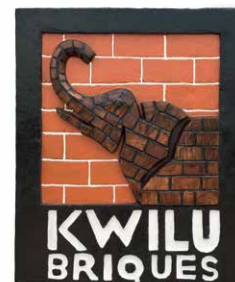
La briqueterie est une filiale détenue à 66% par Finasucre et à 34% par la Compagnie Sucrière, non consolidée dans le groupe Finasucre.

Le procédé industriel de fabrication utilisé est unique et emploie comme combustible écologique la bagasse excédentaire provenant de la production du sucre. Kwilu Briques propose une gamme simple de matériaux en terre cuite, accessibles et de qualité, pour le développement de l'habitat en République Démocratique du Congo.

Après quelques années nécessaires au développement du procédé de fabrication, la société a réellement démarré ses activités commerciales au début de l'année 2017. La société a ensuite constaté un intérêt accru pour ses

solutions de la part de grands constructeurs de la région.

Avec une solide croissance du chiffre d'affaires (augmentation de +145% en 2019), la société se place aujourd'hui comme un nouvel acteur inévitable du secteur de la construction en République Démocratique du Congo.



Au 31 décembre 2019, Kwilu Briques comptait 13 employés, 21 prestataires externes et 140 journaliers.

Sur le plan financier, notre filiale a clôturé l'exercice 2019 en perte de CDF 3,2 milliards (comparée à une perte de CDF 3,5 milliards pour l'exercice précédent).

Galactic S.A. (Belgique) et ses filiales filiales consolidées / mise en équivalence

Fournisseur majeur de solutions naturelles, cette filiale détenue à 55% par Finasucre est consolidée dans le groupe, avec ses filiales aux USA et en Belgique.

Galactic a connu une amélioration de son chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'un enrichissement du mix-produits, d'une augmentation du prix de vente moyen et de l'accroissement important des ventes. L'exercice se clôture avec un profit de € 1,7 million (comparé à un profit de € 4,9 millions pour l'exercice précédent).

La filiale chinoise B&G et ses sous-filiales ont été liquidées ; le remboursement du capital et du boni de liquidation a eu lieu début avril 2020. Pour remplacer B&G, deux nouvelles filiales, détenues à 100% par la société, ont été constituées afin de produire et de commercialiser de l'acide lactique et ses dérivés : Anhui Galactic Biochemical (AGB) et Bengbu Galactic Import & Export (BGIE).

Les activités chinoises de production/transformation d'acide lactique n'ont pas encore débuté, étant donné des retards survenus dans la construction de l'usine, retards dus notamment à la pandémie du Covid-19.

La filiale américaine de Galactic a clôturé l'exercice 2019-2020 avec un profit de USD 823 milliers (contre un profit de USD 438 milliers pour l'exercice précédent).

Futero, la filiale belge de Galactic, a clôturé l'exercice

2019-2020 avec une perte de € 0,5 million (contre une perte de € 3,8 millions de l'année précédente), les amortissements représentant un montant de € 5,5 millions. Des revenus de licence de technologie ont influencé favorablement les résultats de cet exercice. Par ailleurs, et malgré un certain retard dans la construction, dû notamment à la pandémie du Covid-19, Futero a constitué deux sociétés en Chine afin d'y poursuivre le développement de la production d'acide lactique et d'acide polylactique avec un partenaire chinois :

- *B&F Lactic Acid (Joint-Venture avec BBKA Biochemical)* : l'usine d'acide lactique a commencé à produire fin mars 2020. Une phase d'optimisation, notamment une augmentation progressive de la capacité de l'usine, est en cours.
- *B&F PLA (Joint-Venture avec BBKA Biochemical)* : l'usine de PLA devrait être terminée pour fin juin et opérationnelle d'ici la fin de l'année 2020.

Au cours de l'exercice, Finasucre a renforcé sa participation directe dans le capital de Futero par le biais d'un rachat d'actions existantes à Galactic pour € 1,5 million, soit un investissement total pour Finasucre de € 4,4 millions. À la suite de cette transaction, Finasucre détient dorénavant une participation directe dans le capital de Futero à concurrence de 12,5%, tandis que Galactic demeure l'actionnaire majoritaire avec une participation de 77,25% dans le capital de Futero.

IV. Participations dans le secteur immobilier

Devolder S.A. (Belgique) filiale consolidée

Devolder S.A. détient un immeuble de rapport situé rue de Rollebeek à Bruxelles, comprenant deux rez-de-chaussée commerciaux et cinq appartements meublés.

L'immeuble a connu un taux d'occupation de 85% et applique des taux de loyers conformes au marché. Le chiffre d'affaires est, quant à lui, en légère diminution à la suite de la baisse du taux d'occupation sur l'ensemble de l'année.

Devolder clôture l'exercice avec un EBITDA de € 27.546 (comparé à un EBITDA de € 83.975 en 2018/2019) et un bénéfice à affecter de € 10.904 (comparé à un bénéfice à affecter de € 31.006 pour l'exercice précédent).



Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique)

JV Kin S.A. (Luxembourg) et ses filiales filiales non consolidées

JV Kin S.A. est une holding détenue en association à 50/50 avec Unibra et ayant des filiales en République Démocratique du Congo :

- Socagrim SARLU donne en location un établissement pour la promotion du Kwilu Rhum de la Compagnie Sucrière. Cette filiale a été vendue le 1^{er} avril 2020.
- Ebale Résidence SARLU détient un immeuble de 11 appartements de haut standing en bordure du fleuve.

JV Kin S.A. a clôturé son exercice avec un bénéfice de € 0,1 million (comparé à un bénéfice de € 0,3 million en 2018).

S.A. des Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique) participation mise en équivalence

Par suite de la liquidation de la Société Civile des Galeries Royales Saint-Hubert à la date du 4 juin 2019, Finasucre détient dorénavant directement 44,66% de la Société Anonyme des Galeries Royales Saint-Hubert.

La Société possède et exploite le vaste ensemble immobilier des Galeries Royales Saint-Hubert et poursuit son programme de réhabilitation pour améliorer le rendement locatif de l'ensemble.

Au niveau du groupe Finasucre, le résultat des Galeries Royales Saint-Hubert est mis en équivalence pour la première fois cette année et contribue à 0,7 million dans le résultat consolidé

Compagnie Het Zoute S.A. (Belgique) participation non consolidée

Créée en 1908, la Compagnie Het Zoute est propriétaire de terres à vocation agricole, du Royal Zoute Golf Club, du Royal Zoute Tennisclub, de fermettes d'habitation louées et de terrains. La Compagnie a également investi à Hardelot (France) et à Cadzand (Pays-Bas).

La société a l'ambition de devenir un acteur de référence dans la promotion immobilière résidentielle au Benelux et en France.

Finasucre détient 3,7% de la compagnie Het Zoute S.A., qui clôture l'exercice avec un bénéfice de € 8,4 millions (par rapport à € 5,6 millions pour l'exercice précédent).



Compagnie Het Zoute (Belgique)

Chiffres-clés consolidés ('000 €)

	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	38.570	57.875
Résultat net	8.413	5.548

V. Autres participations minoritaires

Ÿnsect SAS

Finasucre s'est engagée à investir un montant de € 10 millions dans la société française Ÿnsect SAS. Les deux premières tranches de respectivement € 2 millions et € 3 millions ont été libérées en janvier 2019 et en octobre 2019.

La Société Ÿnsect élève des insectes pour produire des ingrédients premium, naturels et de haute qualité, pour l'aquaculture et la nutrition animale.

JAB Consumer Fund

Finasucre a investi un montant de USD 30 millions dans JAB Consumer Fund, une SICAR luxembourgeoise qui exerce une activité de type private equity investissant dans le domaine agro-alimentaire.

Global Baby SAS

Finasucre a investi un montant de € 19,6 millions dans la société française Global Baby SAS, active dans la conception, production et commercialisation de produits et solutions nutritionnelles et alimentaires à destination des nourrissons, des enfants et des adultes.

Milkadamia International Holding Pty et Jindilli International Holding Pty

Finasucre a investi un montant total de AUD 7,2 millions dans les sociétés Milkadamia International Holding Pty et Jindilli International Holding Pty. Ces sociétés commercialisent des produits dérivés de noix de macadamia (*i.e.* lait, huiles et crèmes de beauté).

Participations minoritaires dans des sociétés cotées

Le groupe a des participations minoritaires dans des sociétés cotées, principalement dans le secteur agro-alimentaire, afin d'assurer une bonne diversification des investissements.



Iscal Sugar B.V. (Pays-Bas)

Situation financière



Commentaires sur les comptes consolidés du groupe au 31 mars 2020

Nous commentons ci-après les comptes consolidés du groupe qui figurent dans les ANNEXES A du présent rapport.

L'évolution des activités du groupe et les événements majeurs évoqués dans ce rapport ressortent dans la

comparaison des comptes consolidés, aussi bien dans le bilan que dans le compte de résultats.

Les données financières relatives à nos filiales australiennes sont comptabilisées en AUD et traduites en Euros dans les comptes consolidés en utilisant les taux repris ci-dessous.

Taux des devises	au		moyen 12 mois		Taux des devises	au		moyen 12 mois	
	31-03-2020	31-03-2019	01-04-2019 31-03-2020	01-04-2018 31-03-2019		31-03-2020	31-03-2019	01-04-2019 31-03-2020	01-04-2018 31-03-2019
1 AUD = Euro	0,5566	0,6321	0,6129	0,6299	1 AUD = USD	0,6098	0,7101	0,6811	0,7294
	- 11,9%		- 2,7%			- 14,1%		- 6,6%	

Au 31 mars 2020, l'AUD s'est fortement déprécié par rapport à l'Euro et à l'USD. L'USD est la monnaie dans laquelle Bundaberg Sugar conclut la plupart de ses contrats de vente de sucre roux.

Les données financières de nos filiales établies en Chine et aux USA résultent de la traduction en Euros de leur monnaie de comptabilisation (respectivement le CNY et l'USD), dont les variations durant les douze derniers mois sont moins significatives dans le bilan et dans le compte de résultat consolidés.

BILAN

Le bilan consolidé reflète, à travers nos filiales, les activités sucrières, les produits dérivés et la recherche-développement en Belgique, aux Pays-Bas, en Australie, en Chine, au Japon et aux USA, durant les douze mois de l'exercice sous revue. Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent portent également sur une période de douze mois.

Nos filiales australiennes appliquent les principes IFRS australiens depuis quatorze ans. Leurs comptes sont consolidés comme tels au niveau du groupe, sous réserve de retraitements particuliers qui sont décrits plus spécifiquement ci-après.

Des écarts observés dans les principales rubriques du bilan par rapport à l'année précédente proviennent d'une dépréciation de 11,9% (après + 1,4% l'exercice précédent) de la monnaie australienne (AUD) par rapport à l'Euro, observée aux dates des bilans. L'intégration globale des postes actifs et passifs de nos filiales consolidées Finasucre Investments (Australia) Pty Limited et BBS subsidiary Pty Ltd, convertis en Euros au cours de clôture, produit la quasi-totalité de l'écart de conversion repris

dans les fonds propres consolidés. L'écart de conversion diminue de € 19,6 millions par rapport à l'an dernier (- € 23,7 millions en 2020 contre - € 4,1 millions en 2019).

Les commentaires qui suivent soulignent les écarts les plus significatifs observés dans les principales rubriques du bilan par rapport à l'année précédente, comprenant l'effet monétaire signalé ci-avant.

Immobilisations incorporelles (- € 1,3 million) : il s'agit essentiellement de l'amortissement des frais de recherches et développement chez Futerro.

Ecart de consolidation (+ € 5,2 millions) : l'augmentation provient du goodwill acté à la suite de l'acquisition de MIA et Mac Direct par BBS subsidiary. Cette rubrique comprend aussi le goodwill provenant de l'achat d'Alldra réalisé par le groupe Iscal (amorti en cinq années).

Immobilisations corporelles (- € 0,3 million) : variation expliquée par une diminution importante provenant de la réduction de valeur sur les actifs de production australiens contrebalancée par (i) la réévaluation des terres et (ii) l'entrée en périmètre de BBS Subsidiary.

Immobilisations financières (- € 3,6 millions) : cette variation provient :

(i) de l'augmentation des entreprises mises en équivalence (+ € 17,2 millions), suite à l'entrée dans le périmètre de consolidation de la participation dans les Galeries Royales Saint-Hubert et (ii) de la diminution des participations dans les autres entreprises (- € 20,8 millions), expliquée principalement chez Finasucre par la mise en équivalence des Galeries Royales Saint-Hubert, les mouvements et réductions de valeur actées sur certains titres cotés et les investissements dans des sociétés non cotées, principalement dans le secteur agro-alimentaire.

Stocks et commandes en cours d'exécution (- € 2,4 millions) : la diminution est essentiellement attribuée à la diminution des stocks en Australie (- € 21,9 millions) à la suite de la réduction de valeur enregistrée (cannes et sucre roux), conséquence directe de la baisse du prix mondial, la diminution des travaux en cours chez Walkers et la reclasse bilantaire des arbres de noix de macadamia. Notons une augmentation des stocks chez Iscal Sugar (+ € 9,9 millions), résultant de la hausse du prix des betteraves et l'entrée en périmètre de BBS Subsidiary (+ € 7,3 millions) et des entités chinoises et japonaise de Galactic (+ € 2,9 millions).

Créances à un an au plus (- € 1,8 million) : c'est principalement l'effet de change sur les créances commerciales de notre filiale australienne FIA qui explique cette diminution (- € 5,5 millions). L'entrée en périmètre des nouvelles filiales australiennes, chinoises et japonaise contrebalance cet effet.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles (- € 31,7 millions) : la diminution de la trésorerie consolidée provient principalement du paiement des dividendes et des investissements de l'année.

Plus-values de réévaluation (+ € 10 millions) : cet écart positif est expliqué par la réévaluation des terres en Australie, contrebalancée par la dépréciation du dollar australien par rapport à l'Euro.

Réserves (- € 41,8 millions) : la majeure partie de cette variation provient de la diminution des réserves (part

du groupe) générées par les résultats de l'exercice des sociétés consolidées et les dividendes distribués.

Ecart de conversion (- € 19,6 millions) : la dépréciation du dollar australien par rapport à l'Euro, décrite ci-avant, explique le mouvement de l'année.

Provisions pour risques et charges et impôts différés (- € 8,3 millions) : la variation est principalement liée à l'impact des réductions de valeur sur les impôts différés et les reprises de provisions chez Bundaberg.

Dettes à plus d'un an (- € 8,4 millions) : l'évolution est principalement expliquée par le reclassement à court terme de la dette long terme en Australie (- € 21,5 millions) contrebalancé par l'entrée de la nouvelle filiale australienne BBS subsidiary dans le périmètre de consolidation (+ € 14,5 millions).

Dettes à un an au plus (+ € 29,4 millions) : les dettes financières augmentent globalement de € 39,8 millions à la suite de la dette long terme reclassée à court terme chez Bundaberg, (ii) à l'entrée dans le périmètre de BBS Subsidiary et (ii) l'endettement de Galactic. Les dettes commerciales diminuent de € 1,5 million (principalement chez Bundaberg suite à la dépréciation du dollar australien). Les acomptes reçus sur commande enregistrés chez Bundaberg Walkers diminuent fortement en raison du ralentissement de l'activité (baisse du prix du sucre). Notons enfin chez Finasucre la baisse des autres dettes de € 1,0 million suite à la diminution du dividende de cette année.

RÉSULTATS

Le tableau ci-après reprend les résultats consolidés :

en '000 €

	2019/2020	2018/2019
Chiffre d'affaires	327.889	328.389
Cash flow d'exploitation (EBITDA) *	2.688	15.227
Amortissements ordinaires	(15.919)	(17.411)
Résultats d'exploitation non récurrents	(27.738)	(54.762)
Résultats avant éléments financiers (EBIT)	(40.969)	(56.947)
Résultats financiers récurrents	8.707	(1.057)
Résultats financiers non récurrents	(8.967)	152.027
Amortissement des goodwill de consolidation	(458)	(458)
Résultats avant impôts	(41.688)	93.565
Impôts	10.803	16.195
Résultat net	(30.885)	109.760
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	681	2.029
Résultat net des entreprises consolidées	(30.204)	111.789
Part des tiers dans le résultat	1.251	7.048
Part du groupe dans le résultat	(31.456)	104.740

*ne tient pas compte des éléments non récurrents

La dépréciation moyenne de l'AUD par rapport à l'Euro (- 2,7%) a une influence sur les écarts constatés du compte de résultats, mais les niveaux d'activité des entreprises consolidées expliquent particulièrement les écarts constatés.

Ventes et prestations (+ € 9,4 millions) : cette augmentation (hors éléments non récurrents) s'explique principalement comme suit :

- chez Iscal Sugar (+ € 5,5 millions) : la valorisation en hausse du stock de produits finis.
- chez Bundaberg (- € 10,0 millions) : diminution du volume de vente à l'export contrebalancée partiellement par une légère augmentation du prix moyen du sucre roux et une augmentation des volumes domestiques ; les revenus des mélasses et d'ingénierie sont en baisse.
- chez BBS Subsidiary (+ 4,9 millions) : entrée dans le périmètre de consolidation.
- chez Galactic (+ € 9,1 millions) : effet périmètre avec l'intégration des filiales chinoises et japonaise, et augmentation des ventes de spécialités chez Galactic Inc et Galactic S.A. ; chez Futerro, royalties pour les différentes technologies.
- chez Finasucre (- € 0,1 million) : ventes à la Compagnie Sucrière en diminution.

L'ensemble des facteurs de coûts (hors amortissements et éléments non récurrents) dans les filiales consolidées augmente de € 22,0 millions. Le coût des approvisionnements est en augmentation de € 22,5 millions : augmentation des achats chez Iscal Sugar liée au prix de la betterave, variations des stocks chez Bundaberg Walkers à la suite de la diminution des travaux en cours et de l'impairment, diminution du stock chez Galactic S.A. et effet périmètre avec les entités australiennes, chinoises et japonaise. Les services et biens divers sont stables et le coût du personnel a augmenté de € 1,3 million, lié à l'intégration des nouvelles filiales dans le périmètre. Notons enfin la diminution des provisions pour risques et charges de € 3,4 millions à la suite des reprises de provisions chez Iscal Sugar S.A. et FIA, et l'absence de reprise de réduction de valeurs, poste directement lié au traitement des cannes et des arbres sur pied (noix de macadamia) chez Bundaberg (- € 1,6 million).

Cash-flow d'exploitation (EBITDA) (- € 12,5 millions) : les EBITDA (hors éléments non récurrents) d'Iscale Sugar, de Bundaberg et de Finasucre diminuent respectivement de € 7,3 millions, € 12,5 millions et € 1,1 million, tandis que celui de Galactic est en augmentation de € 8,1 millions et celui de BBS subsidiary est à € 0,3 million.

Résultats d'exploitation non récurrents (+ € 27,0 millions) : diminution importante des charges d'exploitation non récurrentes chez Bundaberg (- € 25,2 millions) suite à la réduction de valeur moins importante que l'année dernière effectuée sur les actifs de production et sur les stocks (sucre roux et cannes) ; augmentation des produits d'exploitation non récurrents chez Iscale Sugar S.A. (+ € 1,0 million) et chez Finasucre (+ € 0,6 million) suite à la vente de terrains.

Résultats avant éléments financiers (EBIT) (+ € 16,0 millions) : même explication sur cet écart que pour l'EBITDA et les résultats d'exploitation non récurrents, car, en dehors de l'effet périmètre, les amortissements ordinaires sont relativement similaires à l'année dernière.

Résultats financiers récurrents et non récurrents (- € 151,2 millions) : l'écart s'explique principalement par la plus-value réalisée l'année dernière sur la vente de participations.

Amortissement des goodwill de consolidation : cela correspond à l'amortissement du goodwill relatif à l'achat d'Alldra par le groupe Iscale.

Impôts (- € 5,4 millions) : pour l'ensemble des sociétés consolidées, l'impôt est le reflet des taux appliqués sur les résultats taxables. En revanche, l'impôt total a un effet positif sur le résultat, en raison d'impôts différés chez Bundaberg, diminuant le taux d'impôt appliqué sur ses résultats.

L'ANNEXE aux comptes consolidés décrit plus amplement l'évolution des composantes du bilan et du compte de résultats consolidés du groupe.



Commentaires sur les comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2020

Nous commentons ci-après les comptes annuels de Finasucre qui figurent dans les ANNEXES B du présent rapport.

BILAN

Actifs immobilisés

Immobilisations corporelles (- € 0,1 million) : composées principalement des bureaux de Finasucre à Bruxelles.

Immobilisations financières (+ € 21,3 millions) : cette augmentation provient de la participation dans la nouvelle filiale australienne BBS Subsidiary, la participation directe dans Futerro et l'augmentation des investissements dans des sociétés non cotées, principalement dans le secteur agro-alimentaire, contrebalancée par une réduction de valeur et un désinvestissement relatif à nos positions cotées.

Actifs circulants

Créance à plus d'un an (- € 0,3 million) : il s'agit de la créance sur l'Etat congolais détenue depuis 1980, à la suite des accords de rétrocession des actions Compagnie Sucrière. Une partie de cette créance a été récupérée en cours d'année.

Créances à un an au plus (+ € 1,2 million) : les créances commerciales proviennent de l'activité commerciale et de l'assistance au management dans les filiales. L'augmentation des autres créances s'explique

principalement par l'avance à court terme faite à Iscal Sugar B.V. et à Galactic S.A. au cours de l'exercice.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles (- € 5,7 millions) : essentiellement les mouvements et les revenus des immobilisations financières et le fonds de roulement affecté aux activités commerciales et aux charges du personnel.

Comptes de régularisation : composés surtout d'achats relatifs à l'exercice suivant (activité commerciale).

Capitaux propres

Capital - Plus-values de réévaluation – Réserves : ces rubriques sont inchangées, sauf les réserves immunisées qui augmentent de € 0,6 million, suite aux investissements tax shelter et les réserves disponibles, qui augmentent de € 0,2 million selon transfert et affectation du résultat.

Bénéfice (Perte) reporté(e) : selon affectation du résultat.

Provisions pour risques et charges

Diminution de € 0,3 million relative au remboursement d'une partie de la créance sur l'Etat congolais.

Dettes

Dettes à un an au plus (+ € 0,1 million) : les postes de cette rubrique concernent les activités commerciales, les charges du personnel et le dividende à payer selon la répartition bénéficiaire proposée.

RÉSULTATS

Ventes et prestations (€ 9,5 millions) : il s'agit des prestations de services à nos filiales et de l'activité de procurement en République Démocratique du Congo.

Le résultat d'exploitation non récurrent est lié principalement à la plus-value réalisée sur la vente d'un terrain.

Coûts des ventes et des prestations (€ 9,5 millions) : les achats sont directement liés à l'activité commerciale et dans la continuité des marges brutes pratiquées, de même que pour les services et biens divers nécessaires pour cette activité.

Bénéfice d'exploitation (€ 0,5 million) : l'activité commerciale et la vente d'un terrain sont à l'origine de ce gain. Notons une reprise de réduction de valeur suite à la diminution de la créance sur l'Etat congolais.

Produits financiers récurrents (€ 37,9 millions) : il s'agit principalement des dividendes d'Isocal Sugar S.A. Notons aussi le remboursement d'une partie du capital investi dans JAB et la plus-value réalisée suite aux opérations sur titres cotés.

Les autres rubriques de ce poste concernent les intérêts sur les actifs circulants, les dividendes encaissés relatifs

aux autres immobilisations financières et les gains de change.

Charges financières récurrentes (€ 0,4 million) : elles se composent principalement des pertes de changes, des frais bancaires sur achat de titres et des moins-values sur obligations.

Le résultat financier non récurrent est lié principalement aux réductions de valeur actées sur certains titres cotés, le remboursement d'une partie de la créance sur l'Etat congolais et la plus-value réalisée sur la réduction de capital de JAB.

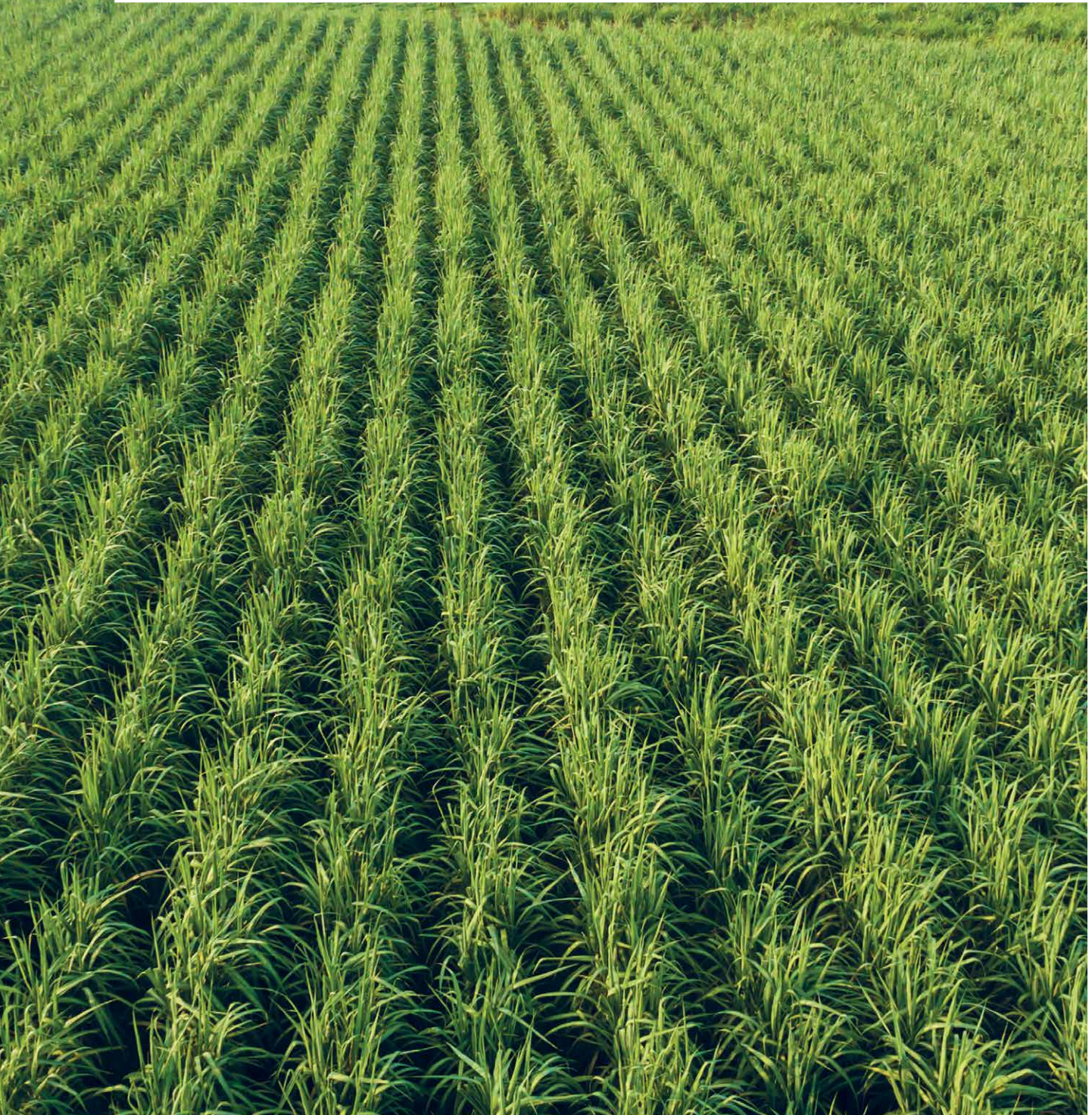
Impôts sur le résultat (€ 1,7 million) : Finasucre a très peu de revenus imposables (les dividendes sont sous régime des R.D.T., etc.), utilise la déduction d'intérêts notionnels de la base imposable et l'investissement Tax Shelter. C'est la raison pour laquelle le taux effectif d'impôt est moins élevé.

Information complémentaire sur la couverture des risques financiers

Finasucre n'a pas eu recours à la couverture des risques de change sur ses opérations en devises étrangères.



Affectations et prélèvements, décharges et élections statutaires



Cannes à sucre (Australie)

Affectations et prélèvements

Le bénéfice de l'exercice à affecter s'élève à € 26.516.517, auquel s'ajoute un report à nouveau de l'exercice précédent de € 18.030.205, pour former un bénéfice répartisable de € 44.546.722, que nous vous proposons de répartir comme suit :

Dividende brut aux 80.000 actions	€ 10.285.714
Affectation aux autres réserves	€ 201.500
Résultat reporté à nouveau	€ 34.059.508

Si vous approuvez cette proposition de répartition, le dividende net, après déduction du précompte mobilier, sera de € 90 par titre. A noter que le pourcentage de précompte mobilier appliqué pour obtenir le montant de € 90 par titre est le pourcentage standard de 30% applicable en droit belge pour les personnes physiques ou morales. Si un précompte mobilier différent est à retenir par Finasucré, nous vous prions de nous en informer dans les plus brefs délais.

Le dividende sera payable à partir du 31 juillet 2020.

Décharges

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous demandons de donner décharge à chacun des administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat pour la période clôturée au 31 mars 2020.

Élections statutaires

Les mandats de tous les administrateurs viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire. Les administrateurs sont rééligibles.

Les administrateurs se représentent à vos suffrages pour un mandat de deux ans, qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2022.



Informations complémentaires



Betteraves (Belgique)

Risques et incertitudes

Pandémie du Covid-19

La pandémie du Covid-19 survenue à la fin de l'exercice en cours a obligé le groupe à prendre des mesures exceptionnelles pour se réorganiser :

- Afin de garantir la sécurité de tous, le groupe a notamment recommandé le télétravail qui est devenu la norme pour les collaborateurs du groupe dont la fonction le permet. Des mesures ont également été prises pour adapter le mode de fonctionnement des usines. Des moyens techniques ont enfin été mis en place au niveau du groupe afin de modifier le mode de transmission des informations entre les équipes et d'éviter les contacts physiques.

A ce titre, certaines filiales ont été directement impactées par la pandémie du Covid-19, i.e. :

- Iscal Sugar : une société a été mandatée pour effectuer une désinfection des locaux lors de chaque changement d'équipe pendant la mini campagne d'Iscal Sugar S.A.
 - Futerro : malgré un certain retard dans sa construction lié notamment au Covid-19, l'usine d'acide lactique a commencé à produire fin mars 2020 tandis que l'usine de PLA devrait être terminée pour fin juin et opérationnelle d'ici la fin de l'année 2020.
 - Galactic : les activités chinoises de production/transformation d'acide lactique n'ont pas encore débuté, étant donné des retards survenus dans la construction de l'usine et liés notamment au Covid-19.
 - Entités australiennes : à l'heure actuelle, nous n'avons pas connaissance d'impact particulier relatif au Covid-19.
- Afin d'accompagner nos clients dans ce contexte sanitaire compliqué, le groupe a fait preuve de flexibilité auprès de certains clients directement impactés par la pandémie du Covid-19, i.e. :
- Sur le plan de l'activité sucrière, nous avons constaté une diminution des enlèvements sur le mois d'avril 2020, accentuée davantage sur la partie de nos clients nous achetant des produits conditionnés en palette. Désormais, la situation est revenue à la normale avec un très léger effet de rattrapage sur les enlèvements.
 - Sur le plan de l'activité immobilière, une diminution du montant des loyers commerciaux et le report des échéances de certains loyers dus durant la période de confinement ont été accordés, notamment par Devolder et les Galeries Royales Saint-Hubert.

Hormis les coûts liés à ces mesures de réorganisation, nous ne constatons pas de détérioration de notre situation financière liée à la pandémie du Covid-19 pour l'exercice en cours. Toutefois, les effets de la pandémie ne sont pas encore connus à ce jour mais pourraient certainement avoir une incidence sur le futur de nos activités opérationnelles et de notre situation financière. De plus, en tant que holding, Finasucre S.A. est particulièrement exposée aux évolutions des marchés financiers qui ont été impactés par la crise et dont la situation reste encore incertaine à moyen et long terme.

De manière générale, il reste impossible de quantifier les effets potentiels de la pandémie mais il est clair que les incertitudes liées aux crises sanitaire et financière que nous connaissons actuellement laissent présager des perspectives plus que mitigées pour l'avenir.

• Autres risques et incertitudes

Outre les informations reprises dans le rapport d'activités, nous résumons ci-dessous les points qui nous semblent essentiels pour décrire les risques et incertitudes qui pourraient affecter le cours de nos activités :

- Les opérations en Australie dépendent de l'évolution du marché mondial du sucre roux, qui fait l'objet de couvertures par des instruments financiers du type achat/vente à terme.
- Les fluctuations du prix des combustibles ont un impact direct sur nos sociétés, non seulement sur le prix du carburant et des combustibles fossiles, mais aussi sur les engrais, le transport, les emballages ; les usines de sucre roux atténuent cet impact par l'utilisation de la bagasse comme combustible.
- Les filiales sont sensibles à l'évolution des devises (AUD/USD pour l'Australie et Euro/USD ainsi que USD/CHN pour Galactic) et à celle des taux d'intérêts.
- Les aléas climatiques sont susceptibles d'affecter nos activités (gel, cyclones, sécheresse, inondations, ...).
- Nos filiales en République Démocratique du Congo sont confrontées aux risques engendrés par la situation politique du pays.

Instruments financiers

Le groupe utilise des instruments financiers qui se composent principalement de soldes bancaires, de dettes et de créances commerciales, de dérivés, ... Les objectifs de ces instruments sont de financer l'activité et de couvrir les risques. L'impact de l'utilisation des dérivés n'est pas significatif par rapport à l'évaluation de l'actif, du passif et du résultat du groupe.

Environnement, personnel, clients

Le groupe s'applique à respecter l'environnement dans toutes ses activités. Il observe les lois et les normes en vigueur dans les pays où il est actif.

Confronté dans le passé à des fermetures d'usines et aux rationalisations qui en résultent, le groupe a agi dans le respect des lois sociales en vigueur, tout en encourageant le dialogue social ainsi qu'un processus de transition sans heurts. Les conflits sociaux ne peuvent pas toujours être évités, mais tous les efforts sont fournis pour en atténuer les effets.

Notre personnel garantit un environnement de travail sûr, en accord avec les lois en vigueur dans chaque pays. Dès mars 2020, des mesures exceptionnelles de sécurité ont été mises en place afin de faire face à la pandémie du Covid-19, conformément aux recommandations de notre gouvernement.

Afin d'offrir la meilleure qualité possible à nos clients, nos différentes filiales ont obtenu les normes de certification les plus élevées.

Autres informations

Le Conseil d'Administration n'a pas connaissance d'autres circonstances ou événements postérieurs à la date du bilan, autres que ceux décrits ci-avant, qui sont susceptibles d'affecter le cours normal des activités de la société.

La société ne détient aucune succursale.

La société n'a exercé aucune activité distincte en matière de recherche et développement.

Aucune action propre de la société n'a été acquise par aucune filiale directe.

Le Conseil d'Administration signale que, pour l'exercice sous revue, aucune décision n'a été prise et qu'aucune opération n'a été décidée, qui tomberait dans le champ d'application de l'article 523 du Code des Sociétés / article 7:96 du nouveau Code des sociétés et des associations, relatif aux intérêts opposés des administrateurs.

Ce rapport de gestion sera déposé conformément aux dispositions légales et conservé au siège social.

Le Conseil d'Administration
22 juin 2020



Macadamias, Moore Park (Australie)

ANNEXE A



Comptes consolidés de Finasucre au 31 mars 2020

Bilan consolidé (après répartition) au 31 mars 2020

en '000 €

ACTIF	31-03-2020	31-03-2019
Frais d'établissements		
Actifs immobilisés	436.589	436.515
I. Immobilisations incorporelles	1.422	2.717
II. Ecarts de consolidation (positifs)	6.132	916
III. Immobilisations corporelles	269.561	269.824
A. Terrains et constructions	190.371	217.504
B. Installations, machines, outillage	47.348	43.088
C. Mobilier et matériel roulant	1.657	2.377
D. Location-financement et droits similaires	1.660	2.341
E. Autres immobilisations corporelles	24.637	128
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	3.889	4.386
IV. Immobilisations financières	159.473	163.058
A. Entreprises liées	-	-
1. Participations	-	-
B. Entreprises mises en équivalence		
1. Participations	21.966	4.755
C. Autres immobilisations financières	-	-
1. Participations, actions et parts	137.289	158.177
2. Créances et cautionnements en numéraires	217	127
Actifs circulants	291.403	325.271
V. Créances à plus d'un an	64	319
B. Autres créances	64	319
C. Impôts différés	-	-
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution		
A. Stocks	97.306	99.662
1. Approvisionnements	21.712	26.255
2. En-cours de fabrication	45.774	39.346
3. Produits finis	17.343	18.858
4. Marchandises	6.797	3.246
6. Acomptes versés	-	-
B. Commandes en cours d'exécution	5.681	11.957
VII. Créances à un an au plus	69.098	70.851
A. Créances commerciales	59.595	63.474
B. Autres créances	9.502	7.378
VIII. Placements de trésorerie	72.716	115.167
B. Autres placements	72.716	115.167
IX. Valeurs disponibles	49.311	38.530
X. Comptes de régularisation	2.908	742
TOTAL ACTIF	727.992	761.786

Bilan consolidé (après répartition) au 31 mars 2020

en '000 €

PASSIF	31-03-2020	31-03-2019
Capitaux propres	539.494	590.204
I. Capital	1.786	1.786
A. Capital souscrit	1.786	1.786
III. Plus-values de réévaluation	71.679	61.687
IV. Réserves consolidées	488.665	530.457
V. Ecarts de consolidation (négatifs)	34	34
VI. Ecarts de conversion	(23.680)	(4.061)
VII. Subsidés en capital	1.011	301
VIII. Intérêts de tiers	26.690	25.821
Provisions, impôts différés et latences fiscales	6.743	15.052
IX. A. Provisions pour risques et charges	5.297	8.637
1. Pensions et obligations similaires	-	-
3. Gros entretiens et réparations	403	1.470
4. Autres risques et charges	4.894	7.167
B. Impôts différés et latences fiscales	1.446	6.415
Dettes	155.064	130.709
X. Dettes à plus d'un an	30.456	38.883
A. Dettes financières	-	-
1. Emprunts subordonnés	2.800	2.800
3. Dettes de location-financement et assimilées	987	802
4. Etablissements de crédit	17.407	27.114
5. Autres emprunts	1.748	778
D. Autres dettes	7.514	7.389
XI. Dettes à un an au plus	118.965	89.597
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	2.747	2.717
B. Dettes financières	-	-
1. Etablissements de crédit	55.839	16.526
2. Autres emprunts	684	178
C. Dettes commerciales	-	-
1. Fournisseurs	34.880	36.371
D. Acomptes reçus sur commandes	5.362	12.422
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	-	-
1. Impôts	769	1.945
2. Rémunérations et charges sociales	6.039	5.726
F. Autres dettes	12.646	13.712
XII. Comptes de régularisation	5.644	2.230
TOTAL PASSIF	727.992	761.786

Compte de résultats consolidé au 31 mars 2020

en '000 €

	31-03-2020	31-03-2019
I. Ventes et prestations	347.366	336.355
A. Chiffre d'affaires	327.889	328.389
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution [augmentation,(réduction)]	5.344	(6.399)
C. Production immobilisée	48	99
D. Autres produits d'exploitation	10.751	12.492
E. Produits d'exploitation non récurrents	3.334	1.773
II. Coût des ventes et prestations	(388.335)	(393.302)
A. Approvisionnements et marchandises		
1. Achats	206.457	186.575
2. Variation des stocks [(augmentation), réduction]	(1.149)	(3.727)
B. Services et biens divers	76.497	76.527
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	58.501	57.226
D. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	15.919	17.411
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours et sur créances commerciales [dotations, (reprises)]	43	(1.507)
F. Provisions pour risques et charges [dotations, (utilisations et reprises)]	(2.953)	406
G. Autres charges d'exploitation	3.948	3.855
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	-	-
I. Amortissements des écarts de consolidation	-	-
J. Charges d'exploitation non récurrentes	31.072	56.535
III. Bénéfice (Perte) d'exploitation	(40.969)	(56.947)
IV. Produits financiers	16.354	155.900
Produits financiers récurrents	15.285	3.860
A. Produits des immobilisations financières	4.661	1.945
B. Produits des actifs circulants	1.605	491
C. Autres produits financiers	9.019	1.425
Produits financiers non récurrents	1.069	152.040
V. Charges financières	(17.073)	(5.389)
Charges financières récurrentes	7.036	5.376
A. Charges des dettes	1.848	1.453
B. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	458	458
C. Réductions de valeurs sur actifs circulants autres que ceux sub II.E [dotations,(reprises)]	-	-
D. Autres charges financières	4.730	3.465
Charges financières non récurrentes	10.037	13
VI. Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(41.688)	93.565

Compte de résultats consolidé au 31 mars 2020 (suite)

en '000 €

	31-03-2020	31-03-2019
X. A. Prélèvements sur impôts différés et latences fiscales	14.756	21.330
B. Transfert aux impôts différés et latences fiscales	(653)	(2.524)
XI. Impôts sur le résultat	(3.300)	(2.610)
A. Impôts	3.300	2.610
B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	()	()
XII. Bénéfice (Perte) de l'exercice	(30.885)	109.760
XIII. Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés mises en équivalence	681	2.029
XIV. Bénéfice (Perte) consolidé(e)	(30.204)	111.789
A. Part des tiers	1.251	7.048
B. Part du groupe	(31.456)	104.741

I. Etat des frais d'établissement

en '000 €

	Frais d'établissement
a) Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	
b) Mutations de l'exercice	
- Amortissements	-
c) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	-

II. Etat des immobilisations incorporelles

en '000 €

	Frais de recherche et de développement	Concessions, brevets, licences, etc...	Goodwill
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	12.396	8.464	23
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	-	200	-
- Cessions et désaffectations	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	-	-	-
- Transferts d'une rubrique à une autre	-	-	-
Au terme de l'exercice	12.396	8.664	23
c) Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	(9.899)	(8.259)	(7)
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(1.388)	(102)	(5)
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-	-	-
- Transférés d'une rubrique à une autre	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	-	-	-
Au terme de l'exercice	(11.287)	(8.360)	(12)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	1.108	304	11

III. Etat des immobilisations corporelles

en '000 €

	Terrains et constructions	Installations. machines et outillages	Mobilier et matériel roulant
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	160.158	260.653	9.001
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	1.042	4.762	603
- Cessions et désaffectations	(1.926)	(501)	(498)
- Transferts d'une rubrique à une autre	(39.445)	13.069	(908)
- Variation de périmètre	18.616	3.192	297
- Ecart de conversion	(12.822)	(10.357)	(414)
Au terme de l'exercice	125.623	270.818	8.081
b) Plus-values de réévaluation			
Au terme de l'exercice précédent	88.054	8.386	-
Mutations de l'exercice :			
- Plus-values actées	19.602	-	-
- Transférées d'une rubrique à une autre	411	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	(12.087)	-	-
Au terme de l'exercice	95.980	8.386	-
c) Amortissement et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	(30.708)	(225.952)	(6.624)
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(30.731)	(13.036)	(511)
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	19	429	436
- Transférés d'une rubrique à une autre	29.122	(188)	(47)
- Variation de périmètre			
- Ecart de conversion	1.065	6.892	322
Au terme de l'exercice	(31.233)	(231.856)	(6.424)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	190.371	47.348	1.657

	Location- financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	4.210	605	4.386
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	377	11	3.929
- Cessions et désaffectations	(11)	(6)	(2.700)
- Transferts d'une rubrique à une autre	(539)	4.344	(1.709)
- Variation de périmètre	-	16.095	202
- Ecart de conversion	(193)	(2.322)	(218)
Au terme de l'exercice	3.844	18.727	3.889
b) Plus-values de réévaluation			
Au terme de l'exercice précédent	-	-	-
Mutations de l'exercice :			
- Plus-values actées	-	7.451	-
- Transférées d'une rubrique à une autre	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	-	(685)	-
Au terme de l'exercice	-	6.766	-
c) Amortissement et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	(1.869)	(476)	-
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(637)	(423)	-
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	11	6	-
- Transférés d'une rubrique à une autre	235	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	76	37	-
- Divers	-	-	-
Au terme de l'exercice	(2.184)	(857)	-
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	1.660	24.637	3.889

IV. Etat des immobilisations financières

en '000 €

	Entreprises mises en équivalence	Autres entreprises
1. Participations, actions et parts		
a) Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	4.755	163.927
Mutations de l'exercice :		
- Acquisitions	-	35.515
- Transferts d'une rubrique à une autre	-	(19.688)
- Résultat de l'exercice	681	-
- Dividendes versés	(505)	-
- Variation de périmètre	10.946	-
- Cessions et retraits	-	(26.620)
- Ecart de conversion	13	(52)
- Divers	6.078	(5)
Au terme de l'exercice	21.966	153.076
c) Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	-	(5.750)
Mutations de l'exercice :		
- Actées	-	(10.037)
- Reprises	-	-
- Annulées	-	-
- Ecart de conversion	-	-
- Transferts d'une rubrique à une autre	-	-
Au terme de l'exercice	-	(15.787)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	21.966	137.289
2. Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	-	127
Mutations de l'exercice :		
- Additions	-	91
- Cessions et retraits	-	-
- Réductions de valeur actées	-	-
- Ecart de conversion	-	-
- Variation de périmètre	-	-
- Transférées d'une rubrique à une autre	-	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	-	217
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice	-	-

V. Etat des entreprises laissées en dehors de la consolidation et celles dans lesquelles on détient une participation significative

	Clôture de l'exercice	Monnaie	Capitaux propres (en '000)	Résultats (en '000)	% d'intérêts
Compagnie Sucrière S.A. BP 10 Kwilu-Ngongo - République Démocratique du Congo	31/12/19	CDF	64.628.427	4.473.155	60,00%
Bundysort Pty Ltd Gin Gin Road Bundaberg, Qld 4670 - Australie	31/12/19	AUD	848	(30)	50,00%
JV Kin S.A. Rue Glesener 21 1631 Luxembourg - Grand Duché du Luxembourg	31/12/19	EUR	8.852	106	50,00%
Socagrim SARLU Route des poids lourds 1963 Kinshasa - République Démocratique du Congo	31/12/19	CDF	750.627	(159.666)	50,00%
Ebale Résidence SARLU Route des poids lourds 1963 Kinshasa - République Démocratique du Congo	31/12/18	CDF	5.096.695	(566.499)	50,00%
Kwilu Briques SARL BP 10 Kwilu-Ngongo - République Démocratique du Congo	31/12/18	CDF	(4.114.847)	(3.476.932)	86,40%

VI. Etat des réserves consolidées

en '000 €

	Réserves et résultats reportés
Au terme de l'exercice précédent	530.457
Annulation de réserves (rachat d'actions propres)	-
Résultat de l'exercice (part du groupe)	(31.456)
Autres transferts	(51)
Transfert des écarts de consolidation	-
Affectation du résultat	(10.286)
Au terme de l'exercice	488.665

VII. Etat des écarts de consolidation

en '000 €

	Ecart de consolidation	
	Positifs	Négatifs
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	916	(34)
Mutation de l'exercice :		
- variations dues à une augmentation du % de détention	5.674	-
- variations dues à une diminution du % de détention	-	-
- amortissements	(458)	-
- écarts portés en résultats	-	-
- transferts	-	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	6.132	(34)

VIII. Etat des dettes

en '000 €

A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle	Dettes (ou partie de dettes) avec une durée résiduelle de		
	Un an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Dettes financières			
1. Emprunts subordonnés	400	2.800	-
2. Emprunts obligataires non subordonnés	-	-	-
3. Dettes de location-financement et assimilées	416	987	-
4. Etablissements de crédit	1.352	17.407	-
5. Autres emprunts	580	1.748	-
Autres dettes	-	7.514	-
Total	2.747	30.456	-

IX. Résultats

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Chiffre d'affaires NET	327.889	328.389
Union Européenne	130.770	140.618
Australie	113.697	123.587
Autres pays	83.422	64.184
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de la clôture	819	735
Frais de personnel et pensions	58.501	57.226
Impôts sur le résultat		
1. Impôt sur les revenus de l'exercice	2.820	2.610
a. Impôts et précomptes dus ou versés	4.669	1.250
b. Excédent de versements d'impôts et précomptes portés à l'actif	(2.826)	(128)
c. Suppléments d'impôts estimés	977	1.488
d. Impôt différé	-	-
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	480	-
a. Impôts et précomptes dus ou versés	480	-
3. Impôts différés et latences fiscales		
a. Latences actives	-	-
Autres - Reprises d'excédents d'amortissements	-	-
Intérêts notionnels - déduction reportée	-	-
b. Latences passives	1.446	6.415
Impôts différés	1.446	6.415

X. Droits et engagements hors bilan

en '000 €

	Exercice pour sûreté des dettes et engagements de	
	l'entreprise	tiers
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres		
Gage sur fonds de commerce et sur d'autres actifs :		
- montant de l'inscription	17.573	-
- autres actifs gagés	-	-
Engagements résultant d'opérations relatives :		
- aux taux de change (devises à recevoir)	-	-
- aux taux de change (devises à livrer)	-	-
Autres engagements	1.124	-
Le personnel de direction et les appointés des sociétés du groupe bénéficient d'un régime de pension extralégale. Les cotisations payées en exécution des contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par l'entreprise.		

XI. Relations avec les entreprises liées non comprises dans la consolidation

en '000 €

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
1. Immobilisations financières :		
- participations	15.909	121.380
2. Dettes :		
- à un an au plus	-	-
3. Créances :		
- à un an au plus	4.431	-

XII. Relations financières avec les administrateurs, gérants et commissaires

en '000 €

	Exercice
A. Rémunérations directes et indirectes et pensions à charge de l'exercice, allouées aux administrateurs et gérants	545
B. Créances vis-à-vis des administrateurs et gérants	-
C. Émoluments du commissaire pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des comptes est à la tête	162
D. Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le commissaire	-
Autres missions d'attestation	2
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	-
E. Émoluments des personnes avec lesquelles le commissaire est lié pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société est à la tête	220
F. Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes auxquelles le commissaire est lié	-
Autres missions d'attestation	46
Mission de conseils fiscaux	17
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	174

XIII. Informations complémentaires

Pandémie du Covid-19

La pandémie du Covid-19 survenue à la fin de l'exercice en cours a obligé le groupe à prendre des mesures exceptionnelles pour se réorganiser :

- Afin de garantir la sécurité de tous, le groupe a notamment recommandé le télétravail qui est devenu la norme pour les collaborateurs du groupe dont la fonction le permet. Des mesures ont également été prises pour adapter le mode de fonctionnement des usines. Des moyens techniques ont enfin été mis en place au niveau du groupe afin de modifier le mode de transmission des informations entre les équipes et d'éviter les contacts physiques.

A ce titre, certaines filiales ont été directement impactées par la pandémie du Covid-19, i.e. :

- Iscal Sugar : une société a été mandatée pour effectuer une désinfection des locaux lors de chaque changement d'équipes pendant la mini campagne d'Iscal Sugar S.A.
- Futerro : malgré un certain retard dans sa construction lié notamment au Covid-19, l'usine d'acide lactique a commencé à produire fin mars 2020 tandis que l'usine de PLA devrait être terminée pour fin juin et opérationnelle d'ici la fin de l'année 2020.
- Galactic : les activités chinoises de production/transformation d'acide lactique n'ont pas encore débuté, étant donné des retards survenus dans la construction de l'usine et liés notamment au Covid-19.
- Entités australiennes : à l'heure actuelle, nous n'avons pas connaissance d'impact particulier relatif au Covid-19.

- Afin d'accompagner nos clients dans ce contexte sanitaire compliqué, le groupe a fait preuve de flexibilité auprès de certains clients directement impactés par la pandémie du Covid-19, i.e. :

- Sur le plan de l'activité sucrière, nous avons constaté une diminution des enlèvements sur le mois d'avril 2020, accentuée davantage sur la partie de nos clients nous achetant des produits conditionnés en palette. Désormais, la situation est revenue à la normale avec un très léger effet de rattrapage sur les enlèvements.
- Sur le plan de l'activité immobilière, une diminution du montant des loyers commerciaux et le report des échéances de certains loyers dus durant la période de confinement ont été accordés, notamment par Devolder et les Galeries Royales Saint-Hubert.

Hormis les coûts liés à ces mesures de réorganisation, nous ne constatons pas de détérioration de notre situation financière liée à la pandémie du Covid-19 pour l'exercice en cours. Toutefois, les effets de la pandémie ne sont pas encore connus à ce jour mais pourraient certainement avoir une incidence sur le futur de nos activités opérationnelles et de notre situation financière. De plus, en tant que holding, Finasucre S.A. est particulièrement exposée aux évolutions des marchés financiers qui ont été impactés par la crise et dont la situation reste encore incertaine à moyen et long terme.

De manière générale, il reste impossible de quantifier les effets potentiels de la pandémie mais il est clair que les incertitudes liées aux crises sanitaire et financière que nous connaissons actuellement laissent présager des perspectives plus que mitigées pour l'avenir.

Méthodes de consolidation et règles d'évaluation

I. Règles de consolidation

Champ de consolidation

Toutes les entreprises liées ainsi que les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation sont prises en considération. Pourraient toutefois être écartées, les sociétés qui présenteraient l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes : (i) importance trop faible de la participation ; (ii) localisation dans des pays à monnaie ou à politique instables ; (iii) rupture probable des liens avec le groupe ; (iv) mise en liquidation, nationalisation ou perte d'activité ; (v) impossibilité d'exercer le pouvoir ou impossibilité d'obtenir des informations sans frais disproportionnés ou dans des délais raisonnables.

En l'occurrence :

- la situation politique actuelle en République Démocratique du Congo rend incertaine la continuation normale des activités économiques et nos filiales, la Compagnie Sucrière et Kwilu Briques, implantées dans ce pays, ont été exclues du périmètre de consolidation.
- JV Kin (Luxembourg) est une filiale à 50% où le groupe exerce un contrôle conjoint mais elle ne consolide pas ses filiales implantées en République Démocratique du Congo (Ebale Résidence et Socagrim) pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus. Elle n'est pas incluse dans le périmètre de consolidation par intégration proportionnelle.
- Finasucre Investment (Australia) Pty Ltd consolidée détient 50% du capital de Bundysort Pty Limited (Australie) mais cette société n'est pas reprise par intégration proportionnelle, vu la faible importance de cette participation.

Méthodes utilisées pour la consolidation

• *Intégration globale ou proportionnelle*

La méthode de consolidation par intégration globale est retenue lorsque l'une des deux conditions suivantes est satisfaite : (i) la participation du groupe dans le capital de sa filiale est supérieure à 50% ; (ii) on dispose du pouvoir de contrôle.

Cette méthode consiste à incorporer dans les comptes de la société mère chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine des filiales intégrées, en substitution de la valeur d'inventaire de ces participations. Elle conduit à constater une différence de consolidation et à dégager la part des tiers minoritaires. De même, les charges et produits de ces filiales sont cumulés avec ceux de la société mère et leurs résultats de l'exercice sont répartis

en part du groupe et en part de tiers. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

L'intégration proportionnelle est retenue lorsqu'il s'agit d'un nombre restreint d'actionnaires et que le pouvoir de contrôle est conjoint. Dans ce cas, la société mère incorpore dans ses comptes, dans la proportion du pourcentage de sa participation, chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine de la filiale intégrée, en substitution de la valeur d'inventaire de la participation. Elle conduit à constater une différence de consolidation. De même, les charges et produits de la filiale sont cumulés, dans la proportion du pourcentage de sa participation, avec ceux de la société mère. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

• *Mise en équivalence*

Cette méthode est utilisée dans les cas où la participation du groupe dans le capital est supérieure à 20% et inférieure à 50%. Les actifs et les passifs de la société mise en équivalence ne sont pas intégrés dans chaque rubrique du bilan consolidé, mais le compte « participations » de la société consolidante est retraité dans les états financiers consolidés pour tenir compte des variations de sa part dans l'actif net de la filiale. Le compte de résultats consolidé enregistre la part du groupe dans les résultats réalisés par la société mise en équivalence, en lieu et place des dividendes perçus ou des réductions de valeur actées.

• *Différences de consolidation*

Les différences provenant entre d'une part, la quote-part dans les fonds propres des sociétés consolidées à la date d'acquisition des actions et parts ou à date proche de celle-ci et, d'autre part, la valeur d'inventaire de ces participations à cette même date, sont imputées dans la mesure du possible aux éléments de l'actif et du passif qui ont une valeur supérieure ou inférieure à leur valeur comptable dans la comptabilité de la filiale.

L'écart qui subsiste est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique « Ecart de consolidation positifs » ou « Ecart de consolidation négatifs » qui ne peuvent être compensés sauf pour ceux qui sont afférents à une même filiale. Les « Ecart de consolidation positifs » font l'objet d'amortissements à charge du compte de résultats consolidé sur une durée de cinq ans. Des amortissements complémentaires ou exceptionnels sont pratiqués si, en raison de modifications des circonstances économiques, leur maintien à cette valeur dans le bilan consolidé n'est plus économiquement justifié.

• *Ecarts de conversion*

La conversion en Euros des comptes des entreprises étrangères prises en consolidation est effectuée en utilisant les cours au 31 mars pour tous les postes de bilan et le cours moyen de l'exercice pour tous les postes de résultats. Dans le cas spécifique des filiales en Chine qui clôturent l'exercice au 31 décembre, ce sont les cours du change à cette date qui sont utilisés, de même que le cours moyen de l'exercice pour tous ses postes de résultats.

Les écarts de conversion sont portés au passif du bilan sous la rubrique « Ecarts de conversion ». Ils comprennent les deux éléments suivants : (i) les différences de conversion sur fonds propres, égales à la différence entre le taux historique et le taux de clôture et (ii) les différences de conversion sur les résultats, égales à la différence entre le taux moyen et le taux de clôture de l'exercice.

• *Règles d'évaluation*

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels. Les règles appliquées par les filiales de Galactic ne divergent pas significativement de celles de la maison-mère et aucun ajustement ne se justifie.

Pour les filiales étrangères, les reclassements et retraitements comptables nécessaires ont été effectués.

Les comptes consolidés de Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd (« FIA ») sont établis depuis quatorze ans selon les principes comptables et règles d'évaluation généralement admis en Australie (AIFRS).

Les comptes consolidés BBS Subsidiary Pty Ltd (« BBS ») sont établis pour la première année selon les principes comptables et règles d'évaluation généralement admis en Australie (AIFRS).

Les comptes de ces entités australiennes n'ont pas fait l'objet de retraitements pour les besoins de leur intégration dans les comptes consolidés du groupe Finasucre.

La plupart des principes comptables et règles d'évaluation appliqués sont compatibles avec les règles d'évaluation appliquées dans les autres sociétés du groupe Finasucre, et les divergences éventuelles pouvant avoir un impact significatif sur l'interprétation des comptes consolidés du groupe sont mentionnées au cas par cas ci-dessous :

- selon les principes AIFRS, FIA et BBS reconnaissent à la juste valeur ses noyers de macadamia et ses cannes pour partie en compte de résultat et pour partie en actif amortissable sur quatre ans. Pour les besoins de la consolidation, conformément aux

normes comptables belges et consistant avec les années précédentes, la variation de la juste valeur des noyers de macadamia est prise en résultat tout comme la valorisation des cannes sur pied, qui est retraitée sur base des coûts encourus et sans amortissement.

- selon les principes AIFRS, FIA reconnaît au bilan l'écart entre la valeur actuarielle de ses obligations de pension et la valeur de marché des actifs financiers destinés à les couvrir. La variation de cet écart d'un exercice à l'autre est partiellement reprise en capitaux propres. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, cette règle d'évaluation, qui n'est pas incompatible avec les règles belges, a été maintenue, à l'exception du fait que la variation d'un exercice à l'autre est actée au compte de résultats.
- FIA et BBS procèdent à des ventes à terme de leur production future. En AIFRS, leur qualification comme opérations de couverture n'a pas été retenue, de telle sorte que la valeur de marché de ces instruments dérivés est actée au compte de résultats de FIA et BBS. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, les variations de valeur de marché de ces produits dérivés sont reprises dans les résultats financiers en cas de moins-value latente ; conformément aux normes comptables belges, les plus-values latentes ne sont pas reconnues.
- selon les principes AIFRS, tous les trois à cinq ans, FIA et BBS réévaluent leurs terrains à leur juste valeur en utilisant la méthode de « highest and best use » par rapport à celle de « current use ». Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, cette règle d'évaluation, qui n'est pas incompatible avec les règles belges, a été maintenue, à l'exception du fait que la méthode retenue est celle de « current use ».
- selon les principes AIFRS, FIA et BBS reconnaissent au bilan les leasings opérationnels. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, les leasings opérationnels enregistrés à l'actif et au passif du bilan, sont extournés ; conformément aux normes comptables belges.
- lorsque FIA et BBS présentent dans leurs comptes une position nette active en matière d'impôts différés, ceux-ci, pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre et conformément aux règles comptables belges, sont retraités par le compte de résultats.

Enfin, lorsqu'Isocal Sugar B.V. ou Alldra B.V. présente dans ses comptes une position active en matière d'impôts différés, elle est également retraitée et prise en résultat.

- **Annulation des opérations internes**

Les opérations internes au groupe affectant les actifs et passifs, telles que les participations, dettes et créances, ainsi que les résultats, tels que les intérêts, charges et produits, sont annulés dans les consolidations globales et proportionnelles. Les dividendes provenant des sociétés consolidées et mises en équivalence sont éliminés et remplacés par notre quote-part dans le résultat.

Dans le cas particulier des filiales chinoises, clôturant les comptes au 31 décembre, l'élimination des opérations

internes avec des sociétés du périmètre de consolidation a été faite pour le plus petit montant figurant dans les postes du bilan et du compte de résultat des sociétés en relations internes pour chaque solde de bilan et poste du compte de résultats.

- **Période de référence**

Pour les sociétés intervenant dans la consolidation, la date de clôture des comptes est celle du 31 mars 2020, à l'exception des filiales chinoises de Galactic qui clôturent le 31 décembre 2019. Le compte de résultats consolidé reflète douze mois d'activité pour toutes les sociétés intervenant dans la consolidation ainsi que les chiffres comparatifs relatifs à l'exercice précédent.





Silo de séchage, Winfield (Australie)

II. État des sociétés consolidées

selon la méthode de l'intégration globale sauf pour les Galeries Royales Saint-Hubert (mise en équivalence)

Société	Siège et Numéro d'Entreprise	% d'intérêts	% de contrôle
Finasucre S.A.	Rue de la Gare 36, 1040 Bruxelles - Belgique N° Ent 0403 219 201	Maison-mère	-
Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Bundaberg Sugar Group Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Bundaberg Walkers Engineering Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Bundaberg Sugar Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
R&J Farm Pty Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Northern Land Holdings Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
BBS Subsidiary Ltd Pty	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
TQH Holdings Ltd Pty	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Macadamia International Australia Ltd	Dunoon (New South Wales) – Australie	100%	100%
Iscal Sugar S.A.	Chaussée de la Sucrierie 1, 7643 Fontenoy - Belgique N° Ent 0861 251 419	87,60%	87,60%
Iscal Sugar B.V.	Zuiveringweg 14, 8243 PZ Lelystad - Pays-Bas	87,60%	100%
Alldra B.V.	Einsteinstraat 2, 7601 PO Almelo - Pays-Bas	95,01%	100%
Devolder S.A.	Rue de la Gare 36, 1040 Bruxelles - Belgique N° Ent 0422 175 969	100%	100%
S.A. Galeries Royales Saint-Hubert	Galerie du Roi 5, 1000 Bruxelles - Belgique	44,65%	44,65%
Galactic S.A.	Place d'Escanaffles 23, 7760 Escanaffles - Belgique N° Ent 0408 321 795	55%	55%
Galactic Incorporated	West Silver Spring Drive 2700 53209 Milwaukee - Etats Unis	55%	100%
Futero S.A.	Place d'Escanaffles 23, 7760 Escanaffles - Belgique N° Ent 0892 199 070	55%	100%
Anhui Galactic Biochemical Ltd S.A.	Guzhen Bengbu, Anhui – Chine	55%	100%
Bengbu Galactic Import Export Co Ltd S.A.	Guzhen Bengbu, Anhui – Chine	55%	100%
Galactic Japan S.A.	Ebisunishi, Tokyo - Japon	55%	100%

III. Résumé des règles d'évaluation

ACTIF

1. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum cinq ans.

Les goodwill de fusion sont dans la mesure du possible alloués à d'éventuelles sous-évaluations d'actifs ; le solde est amorti sur une durée de maximum cinq ans, en fonction de critères de durée de vie économique probable.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service.

Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire ou dégressive en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

• Immeubles de bureaux :	33 ans
• Bâtiments industriels :	20 ans
• Matériel d'exploitation :	10 ans
• Outillage :	3 ans
• Mobilier :	10 ans
• Matériel de bureau :	5 ans
• Matériel informatique :	4 ans
• Matériel roulant :	5 ans

Les bâtiments industriels de Bundaberg Sugar sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 40 à 67 ans. Ses équipements et le matériel industriels sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 5 à 40 ans.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés, peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. Des réductions de

valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

6. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en Euros au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réductions de valeur si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

7. Stocks

A. Cannes sur pied

Les coûts exposés pour la production agricole de cannes à sucre par Bundaberg Sugar sont repris dans les stocks depuis le moment de la dernière récolte jusqu'à la date du bilan. Ils sont pris en consommation dans l'exercice suivant sur base du tonnage récolté.

B. Marchandises, matières premières, matières consommables et fournitures

Ces avoirs sont évalués à leur prix d'acquisition selon la méthode des prix moyens pondérés ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière lui est inférieure. Des réductions de valeurs sont opérées sur les stocks obsolètes ou à rotation lente.

C. Les produits en cours de fabrication et produits finis

Ces produits sont généralement évalués selon la méthode du « direct costing ».

a) Sucre cristallisé

Ce produit est évalué selon la méthode du « direct costing » qui comprend les coûts de production suivants : les matières premières, les matières de consommation ainsi que les coûts de fabrication directs, sous déduction de la valeur des sous-produits (écumes, pulpes et mélasse). Ceux de Bundaberg Sugar comprennent les matières premières, les matières de consommation, les coûts de fabrication directs ainsi que les coûts fixes de fabrication.

b) Sucre brut et égouts

Ces produits sont évalués sur base de la teneur en blanc déterminée par la réglementation européenne et au prix de revient du sucre cristallisé.

c) Les mélasses, pulpes et autres sous-produits sont valorisés au prix du marché.

d) L'acide lactique et les produits en cours de fabrication sont valorisés en « direct costing » comprenant les coûts variables et les coûts fixes directs de production.

e) Les commandes et contrats en cours d'exécution sont évalués à leur coût majoré d'un pourcentage de bénéfice

considéré comme acquis à la date du bilan (basé sur un taux individuel d'achèvement d'au moins 70%). Les coûts comprennent tous les coûts directs et un pourcentage de frais généraux imputés individuellement à chaque contrat. Si les coûts exposés pour un contrat en cours d'exécution excèdent les revenus que l'on en attend, l'excédent est immédiatement pris en charge.

8. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs sont comptabilisés à leur valeur nominale et les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réduction de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition. Les positions ouvertes en futures sont évaluées, en fin d'exercice, à la valeur de marché. Si une position montre une moins-value latente, celle-ci est enregistrée dans les comptes de régularisation du passif, et prise en résultats :

- dans un sous-compte du chiffre d'affaires, si la position future est considérée comme une couverture des ventes,
- dans le résultat financier, en cas de futures qui ne qualifient pas comme une opération de couverture.

9. Comptes de régularisation

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle. Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.

PASSIF

10. Subsidés en capital

Les subsidés en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

11. Provision pour risques et charges

A la clôture de l'exercice, les Conseils d'Administration examinent l'opportunité de constituer des provisions pour couvrir les risques ou les pertes nés au cours de l'exercice.

Les impôts différés, latences fiscales actives et passives sont comptabilisés chez Bundaberg Sugar selon les normes comptables IFRS.

12. Dettes à plus d'un an

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si

la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

13. Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable. Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées. Les montants de provision pour le pécule de vacances sont fixés conformément aux dispositions fiscales. Les provisions sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

14. Comptes de régularisation

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice. Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour l'exercice ultérieur. Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net enregistré par Bundaberg Sugar sur la vente du sucre roux est basé sur le « pool price » applicable par tonne de sucre, celui-ci étant estimé par Queensland Sugar Limited, l'organisation légalement instituée pour réaliser les exportations de sucre roux du Queensland. Tout ajustement entre ce prix et le prix final réalisé est comptabilisé dans l'exercice suivant.

16. Régimes de pensions

a) Indépendamment des régimes de pension prévus par les dispositions légales en Belgique, certaines sociétés du groupe ont adopté en faveur de leur personnel de cadre et de certaines catégories d'employés, un régime de pension complémentaire. A cette fin, des contrats d'assurance groupe ont été souscrits, qui sont alimentés par les cotisations à charge des assurés et des allocations à charge de l'employeur.

b) Bundaberg Sugar constitue des provisions pour les pensions de son personnel. Celles-ci sont revues chaque année de manière à pouvoir rencontrer les dépenses futures estimées, sur base du niveau futur des rémunérations et de l'ancienneté du personnel ayant droit, escomptées à la date du bilan en fonction des taux d'intérêts actuels applicables selon les échéances présumées.

17. Dérogations aux règles d'évaluation - Néant



Macadamias (Australie)

Rapport du commissaire



EY Bedrijfsrevisoren
EY Réviseurs d'Entreprises
De Kleetlaan 2
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0) 2 774 91 11
ey.com

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Finasucré SA pour l'exercice clos le 31 mars 2020

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société Finasucré SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan consolidé au 31 mars 2020, le compte de résultats consolidé de l'exercice clos le 31 mars 2020 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Consolidés », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 26 juillet 2018, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Consolidés au 31 mars 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Consolidés durant 17 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Consolidés de Finasucré SA, comprenant le bilan consolidé au 31 mars 2020, ainsi que le compte de résultats consolidé pour l'exercice clos à cette date et les annexes, dont le total du bilan consolidé s'élève à € 727.992 milliers et dont le compte de résultats consolidé se solde par une perte de l'exercice de € 30.204 milliers.

A notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé au 31 mars 2020, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISAs »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Consolidés en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et

informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation - Covid-19

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'évolution permanente concernant le virus Covid-19, qui génère une incertitude importante.

L'impact de ces développements sur la Société est décrit dans le rapport de gestion « Informations complémentaires - Risques et Incertitudes - Pandémie du Covid-19 » et dans l'annexe (XII. Informations complémentaires) des Comptes Consolidés.

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés, l'organe de gestion est chargé

Besloten vennootschap
Société à responsabilité limitée
RPR Brussel - RPM Bruxelles - BTW-TVA BE0446.334.711-IBAN N° BE71 2100 9059 0069
*handelend in naam van een vennootschap/agissant au nom d'une société

A member firm of Ernst & Young Global Limited



Rapport du commissaire du 23 juin 2020 sur les Comptes Consolidés de Finasucré SA pour l'exercice clos le 31 mars 2020 (suite)

d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- ▶ l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de

définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société et du Groupe ;

- ▶ l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;
- ▶ conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société ou du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société ou le Groupe à cesser son exploitation;
- ▶ évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Consolidés, et apprécier si ces Comptes Consolidés reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Assumant l'entière responsabilité de notre opinion, nous sommes également responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des filiales du Groupe. À ce titre, nous avons déterminé la nature et l'étendue des procédures d'audit à appliquer pour ces filiales du Groupe.



Rapport du commissaire du 23 juin 2020 sur les Comptes Consolidés de Finasucré SA pour l'exercice clos le 31 mars 2020 (suite)

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Consolidés et ce rapport de gestion a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et associations (ancien article 119 du Code des sociétés).

Dans le cadre de notre audit des Comptes Consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur le rapport de gestion.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Annuels.

Diegem, le 23 juin 2020

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par

Eric Van Hoof *
Associé
* Agissant au nom d'une SRL

20EVH0176



Patates douces, Windermere (Australie)

ANNEXE B



Bilan de Finasucre S.A. au 31 mars 2020

en '000 €

ACTIF	31-03-2020	31-03-2019
Actifs immobilisés	363.928	342.804
Immobilisations incorporelles	16	19
Immobilisations corporelles	3.564	3.705
Terrains et constructions	3.368	3.540
Mobilier et matériel roulant	196	165
Immobilisations financières	360.348	339.081
Entreprises liées		
Participations	239.108	189.138
Autres entreprises avec un lien de participation		
Participations	-	20.951
Créances	-	-
Autres immobilisations financières		
Actions et parts	121.240	128.992
Actifs circulants	79.322	83.802
Créances à plus d'un an	-	315
Autres créances	-	315
Créances à un an au plus	7.121	5.904
Créances commerciales	4.709	4.592
Autres créances	2.412	1.312
Placements de trésorerie	54.132	64.018
Autres placements	54.132	64.018
Valeurs disponibles	17.457	13.248
Comptes de régularisation	612	316
TOTAL ACTIF	443.250	426.606

PASSIF	31-03-2020	31-03-2019
Capitaux propres	428.757	411.880
Capital	1.786	1.786
Capital souscrit	1.786	1.786
Plus-values de réévaluation	10	10
Réserves	392.902	392.055
Réserve légale	179	179
Réserves indisponibles		
Autres	27	27
Réserves immunisées	14.395	13.749
Réserves disponibles	378.302	378.100
Bénéfice (Perte) reporté(e)	34.060	18.030
Provisions et impôts différés		315
Provisions pour risques et charges		315
Autres risques et charges		315
Dettes	14.493	14.410
Dettes à plus d'un an	1	1
Autres dettes	1	1
Dettes à un an au plus	14.487	14.401
Dettes financières		
Etablissements de crédit		
Autres dettes		
Dettes commerciales	2.075	1.041
Fournisseurs	2.075	1.041
Dettes fiscales, salariales et sociales	1.038	274
Impôts	772	34
Rémunérations et charges sociales	266	241
Autres dettes	11.375	13.085
Comptes de régularisation	5	9
TOTAL PASSIF	443.250	426.606

Compte de résultats de Finasucre S.A. au 31 mars 2020

en '000 €

	31-03-2020	31-03-2019
Ventes et prestations	10.074	8.696
Chiffre d'affaires	8.376	8.450
Autres produits d'exploitation	1.143	246
Produits d'exploitation non récurrents	555	-
Coût des ventes et des prestations	(9.552)	(8.568)
Approvisionnements et marchandises	5.697	5.862
Services et biens divers	2.476	2.085
Rémunérations, charges sociales et pensions	1.377	1.024
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	234	223
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales [dotations (reprises)]	-	-
Autres charges d'exploitation	84	101
Charges d'exploitation non récurrentes	-	-
Provisions pour risques et charges [dotations, (utilisations et reprises)]	(315)	(726)
Bénéfice (Perte) d'exploitation	522	128
Produits financiers	38.790	115.255
Produits des immobilisations financières	27.843	7.634
Produits des actifs circulants	1.567	361
Autres produits financiers	8.482	430
Produits financiers non récurrents	898	106.830
Charges financières	(10.422)	(1.464)
Autres charges financières	385	1.269
Charges financières non récurrentes	10.037	195
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	28.890	113.918
Impôts sur le résultat	(1 728)	(491)
Impôts	(1.728)	(491)
Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	27.162	113.427
Transfert & Prélèvement aux réserves immunisées	(646)	(748)
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	26.517	112.679
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
Bénéfice à affecter	44.547	136.830
Bénéfice de l'exercice à affecter	26.517	112.679
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	18.030	24.151
Prélèvements sur les capitaux propres	-	-
Sur le capital et les primes d'émission	-	-
Sur les réserves	-	-
Affectations aux capitaux propres	202	106.800
Aux autres réserves	202	106.800
Résultat à reporter	34.060	18.030
Bénéfice à reporter	(34.060)	(18.030)
Bénéfice à distribuer	10.286	12.000
Rémunération du capital	(10.286)	(12.000)

C 6.2 État des immobilisations incorporelles

en '000 €

	Concessions, brevets, licences, etc...
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	25
Mutations de l'exercice :	-
Acquisitions	2
Cessions et retraits	-
Transferts d'une rubrique à une autre	-
Au terme de l'exercice	27
Amortissements et réductions de valeur	
Au terme de l'exercice précédent	(6)
Mutations de l'exercice :	
Actés	(5)
Annulations par suite de cessions et de désaffectations	-
Acquis de tiers	-
Divers	-
Au terme de l'exercice	(11)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	16

C 6.3 État des immobilisations corporelles

en '000 €

	Terrains et constructions	Mobilier et matériel roulant
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	4.002	427
Mutations de l'exercice :		
Acquisitions	-	94
Cessions et retraits	(8)	(65)
Transferts d'une rubrique à une autre	-	-
Au terme de l'exercice	3.994	456
Amortissements et réductions de valeur		
Au terme de l'exercice précédent	(462)	(262)
Mutations de l'exercice :		
Actés	(167)	(62)
Annulations par suite de cessions et de désaffectations	3	65
Acquis de tiers	-	-
Divers	-	-
Au terme de l'exercice	(626)	(260)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	3.368	196

C 6.4 État des immobilisations financières

en '000 €

	Entreprises liées Participations, Actions et parts	Entreprises avec lien de participation Participations, Actions et parts	Autres entreprises Participations, Actions et parts
Participations, actions et parts			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	195.464	20.951	130.448
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions	28.988	45	28.722
Cessions et retraits	-	(13)	(26.438)
Transferts d'une rubrique à une autre	20.982	(20.982)	-
Au terme de l'exercice	245.434	-	132.733
Plus-values au terme de l'exercice	-	-	-
Mutations de l'exercice :			
Annulées	-	-	-
Au terme de l'exercice	-	-	-
Réductions de valeur au terme de l'exercice	(6.326)	-	(1.457)
Mutations de l'exercice :			
Actées	-	-	(10.037)
Reprises	-	-	-
Acquises de tiers	-	-	-
Annulées à la suite de cessions et retraits	-	-	-
Transférées d'une rubrique à une autre	-	-	-
Au terme de l'exercice	(6.326)	-	(11.493)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	239.108	-	121.240
Créances			
Valeur comptable au terme de l'exercice précédent	-	-	-
Mutations de l'exercice :			
Additions	-	-	-
Remboursements	-	-	-
Réductions de valeur actées	-	-	-
Réductions de valeur reprises	-	-	-
Différence de change	-	-	-
Autres	-	-	-
Au terme de l'exercice	-	-	-
Réduction de valeur cumulée sur créances au terme de l'exercice	-	-	-

C 6.5.1 Participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

en '000 €

Dénomination du siège et mention du numéro national pour les entreprises belges	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	par la société		par les filiales	Comptes annuels	Devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%	arrêtés au		('000)	('000)
Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd PO Box 500 4670 Brisbane - Australie	122.833.643	100,00	-	31/03/2020	AUD	260.757	-
BBS Subsidiary Pty Ltd 4 Gavin Street, Bundaberg 4670 Queensland - Australie	64.526.536	100,00	-	31/03/2020	AUD	38.543	(917)
Iscal Sugar S.A. Chaussée de la Sucrierie 1 7643 Fontenoy - Belgique n° Ent 0861251419	177.939.837	87,63	-	31/03/2020	EUR	116.522	719
Devolder S.A. Rue de la Gare 36 1040 Bruxelles - Belgique n°Ent 0422175969	5.735	100,00	-	31/03/2020	EUR	1.005	(48)
Galactic S.A. Place d'Escanaffles 23 7760 Escanaffles - Belgique n° Ent 0408321795	338.415	55,00	-	31/03/2020	EUR	22.559	1.676
Futerro S.A. Place d'Escanaffles 23 7760 Escanaffles - Belgique n° Ent 0892199070	22.882	12,50	77,20	31/03/2020	EUR	11.541	(464)
S.A. Galeries Royales Saint-Hubert Galerie du Roi 5 1000 Bruxelles - Belgique n° Ent 0452068302	274.072	44,65	-	31/12/2019	EUR	32.666	1.524
JV KIN S.A. Rue Glesener 21 1470 Luxembourg (Grand Duché du Luxembourg)	3.650	50,00	-	31/12/2019	EUR	8.852	106
Compagnie Sucrière S.A. BP 10 Kwilu-Ngongo (République Démocratique du Congo)	337.200	60,00	-	31/12/2019	CDF	64.628.427	4.473.155
Kwilu Briques SARL BP 10 Kwilu-Ngongo (République Démocratique du Congo)	72.600	66,00	34,00	31/12/2018	CDF	(4.114.847)	(3.476.932)

C 6.6 Placements de trésorerie et comptes de régularisation de l'actif

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Placements de trésorerie - autres placements		
Actions et parts		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	-	-
Titres à revenu fixe	1.128	1.171
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	1.128	1.171
Comptes à terme détenus auprès d'établissements de crédit	53.004	62.847
Avec une durée résiduelle ou de préavis :		
d'un mois au plus	-	-
de plus d'un mois à un an au plus	53.004	62.847
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	-	-
Comptes de régularisation		
Frais reportés sur l'exercice suivant	30	73
Intérêts à recevoir	2	30
Achats relatifs à l'exercice suivant	576	213
Assurances	3	

C 6.7.1 État du capital et structure de l'actionnariat

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
État du capital		
Capital social		
Capital souscrit au terme de l'exercice	-----	-----
Capital souscrit au terme de l'exercice	1.786	1.786
	Montants	Nombre d'actions
Représentation du capital		
Catégories d'actions		
Actions sans désignation de valeur nominale	1.786	1.786
Actions nominatives	-----	-----
Actions dématérialisées	-----	-----
Structure de l'actionnariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise		
Wulfsdonck Investment S.A.	45,97%	
Autres actionnaires nominatifs	54,03%	
	100,00%	

C 6.9 État des dettes et comptes de régularisation du passif

en '000 €

	Exercice
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	
Autres dettes	1
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Dettes fiscales échues	-
Dettes fiscales non échues	-
Dettes fiscales estimées	773
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	-
Autres dettes salariales et sociales	266
Comptes de régularisation	
Frais financiers à imputer	5
Produits encaissés d'avance	-

C 6.10 Résultat d'exploitation

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de clôture	10	12
Effectif moyen du personnel calculé en équivalent temps plein	10,0	9,8
Nombre effectif d'heures prestées	15.141	15.850
Frais de personnel		
Rémunérations et avantages sociaux directs	952	694
Cotisations patronales d'assurances sociales	257	196
Primes patronales pour assurances extralégales	84	47
Autres frais de personnel	84	87
Pensions de retraite et de survie	-	-
Réductions de valeur		
Sur créances commerciales		
Actées		
Reprises		
Provisions pour risques et charges		
Constitutions	-	-
Utilisations et reprises	315	726
Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	84	101
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise		
Nombre total à la date de clôture	1	
Nombre moyen calculé en équivalent temps plein	0,4	
Nombre d'heures effectivement prestées	684	
Frais pour l'entreprise	34	

C 6.11 Résultats financiers

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers récurrents		
Autres produits financiers		
Plus-values sur actions	-	-
Plus-values sur portefeuille obligataire	-	-
Différences de change et écarts de conversion	1.916	406
Escomptes obtenus	6	8
Produits financiers divers	1	-
Produits sur investissements Tax Shelter	18	16
Plus-values sur actions	5.261	
Primes sur options	1.281	
Charges financières récurrentes		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées	-	-
Autres charges financières		
Pertes de change	236	268
Commissions bancaires	-	225
Charges financières diverses	107	401
Moins-values sur portefeuille obligataire	43	375
Moins-values sur portefeuille d'actions	-	-
Intérêts sur straight loan	-	-

C 6.12 Produits et charges de taille ou d'incidence exceptionnelle

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Produits non récurrents	1.452	106.830
Produits d'exploitation non récurrents	555	-
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Autres produits d'exploitation non récurrents	555	-
Produits financiers non récurrents	-	106.830
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	898	-
Plus-Values sur réalisation d'immobilisations financières	-	106.830
Autres produits financiers non récurrents	898	-
Charges non récurrentes	10.037	195
Charges d'exploitation non récurrentes		
Charges financières non récurrentes	10.037	195
Réductions de valeur sur immobilisations financières	10.037	195
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	-	-

C 6.13 Impôts et taxes

en '000 €

	Exercice
Impôts sur le résultat	
Impôt sur le résultat de l'exercice	1.728
Impôts et précomptes dus ou versés	751
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes portés à l'actif	-
Suppléments d'impôts estimés	977
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	-
Suppléments d'impôts dus ou versés	-
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	-
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé	
Revenus définitivement taxés	(28.972)
Déduction intérêts notionnels	(102)
Réserve immunisée Tax Shelter	(847)
Dépenses non admises	93
Libéralités immunisées	-
Plus-value sur participation	(5.261)
Sources de latences fiscales	
Latences actives	-
Autres latences actives : report déduction intérêts notionnels	-

Taxes sur la valeur ajoutée et impôts à charge de tiers	Exercice	Exercice précédent
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte		
A l'entreprise (déductibles)	1.022	1.069
Par l'entreprise	438	492
Montants retenus à charge de tiers, au titre de		
Précompte professionnel	346	315
Précompte mobilier	1.945	1.760

C 6.14 Droits et engagements hors bilan

en '000 €

	Exercice
Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel	
<p>Dans le cadre de la politique de rémunération, l'entreprise a conclu des plans de pension du type "contributions définies" financés et gérés au travers de contrats d'assurance groupe pour tous les employés permanents.</p> <p>Sur base de la méthode de la valeur intrinsèque, il n'y a pas de sous-financement significatif à la date de clôture. Ces plans sont soumis à des rendements minimum garantis en vertu de dispositions légales, à financer par l'employeur en cas de sous-financement.</p> <p>Ceci pourrait mener à des primes complémentaires dans le futur.</p> <p>Les cotisations payées en exécution de contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par la société.</p>	

C 6.15 Relations avec les entreprises liées, les entreprises associées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Entreprises liées		
Immobilisations financières	239.108	189.138
Participations	239.108	189.138
Créances	6.331	4.635
A plus d'un an	-	-
A un an au plus	6.331	4.635
Dettes	424	427
A plus d'un an	424	427
Résultats financiers	25.840	7.666
Produits des immobilisations financières	25.814	7.634
Produits des actifs circulants	26	31
Entreprises avec lien de participation		
Immobilisations financières	-	20.951
Participations	-	20.951
Créances subordonnées	-	-
Transactions avec les entreprises liées dans des conditions autres que celles du marché		

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune transaction n'a été reprise dans l'annexe.

C 6.16 Relations financières avec

en '000 €

	Exercice
Les administrateurs et gérants, les personnes physiques ou morales qui contrôlent directement ou indirectement l'entreprise sans être liées à celle-ci ou les autres entreprises contrôlées directement ou indirectement par ces personnes	
Rémunérations directes et indirectes attribuées à charge du compte de résultats, allouées aux administrateurs et gérants	244
Le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié	
Émoluments du commissaire	22
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire	-
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec qui le commissaire est lié	174

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

C 6.18.1 Déclaration relative aux comptes consolidés

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion.

Annexe aux comptes annuels et règles d'évaluation

C 6.19 Résumé des règles d'évaluation

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de l'AR du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés.

Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise.

Les montants relatifs à l'exercice sont composés de manière consistante à ceux de l'exercice précédent.

Les actifs et passifs sont évalués conformément à l'article 25, § 1^{er} de l'AR du 30 janvier 2001 selon l'hypothèse de la continuité de la société.

Chaque composante du patrimoine est évaluée séparément. Les amortissements, réductions de valeur et réévaluations sont spécifiques pour chaque élément d'actif auquel ils se rapportent.

Les provisions pour risques et charges sont individualisées. Les évaluations, amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges répondent aux exigences de prudence, sincérité et bonne foi.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent en termes de formulation ou la mise en pratique.

ACTIF

1. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum cinq ans.

4. Immobilisations corporelles

Ces actifs sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires ou à leur coût de revient ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire au taux fiscalement admis sur base de la durée de vie probable.

Les acquisitions de l'exercice sont amorties à partir de leur année de comptabilisation.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service.

Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire ou dégressive en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

- Immeuble de bureaux :	33 ans
- Mobilier :	10 ans
- Matériel de bureau :	5 ans
- Matériel informatique :	4 ans
- Matériel roulant :	5 ans

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés, peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus, déduction faite des réductions de valeur y afférentes.

Des réductions de valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

6. Créances à plus d'un an - Créances à un an au plus

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en Euros au cours du jour au moment de l'opération, et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

7. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réductions de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable. En ce qui concerne les titres à revenus fixes, détenus en direct ou via des instruments collectifs de placements, pour lesquels il existe une cotation régulière et un marché liquide, la valeur retenue est celle du marché à la date de la clôture de l'exercice.

8. Comptes de régularisation d'actif

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle. Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.

9. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs et passifs en monnaies étrangères

Evaluation des avoirs, dettes et monnaies étrangères : les actifs et passifs en devises étrangères sont, en principe, évalués au cours de change à la clôture de l'exercice, compte tenu des couvertures de change éventuelles. Les différences de change sont enregistrées au compte de résultats.

PASSIF

10. Subsidés en capital

Les subsidés en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

11. Provisions pour risques et charges

À la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration examine les provisions à constituer pour couvrir les risques prévus, charges ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

12. Dettes à plus d'un an - Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable. Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées.

Le montant de la provision pour pécule de vacances est fixé conformément aux dispositions fiscales.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

13. Comptes de régularisation du passif

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice, mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur, sont évaluées au montant afférent à l'exercice.

Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour l'exercice ultérieur.

Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

14. Régime complémentaire de pension

Indépendamment des régimes de pension prévus par les dispositions légales, la société a adopté en faveur de son personnel de cadre et de ses employés, un régime de pension complémentaire.

À cette fin, elle a souscrit des contrats d'assurance-groupe qui sont alimentés par les cotisations à charge des assurés et des allocations à charge de l'employeur.

15. Dérogation aux règles d'évaluation - Néant

C 6.20 Autres informations

La pandémie du Covid-19 survenue à la fin de l'exercice en cours a obligé Finasucré à prendre des mesures exceptionnelles pour se réorganiser afin de garantir la sécurité de tous, conformément aux directives du gouvernement belge. Nous avons notamment recommandé le télétravail, qui est devenu la norme pour les collaborateurs dont la fonction le permet. Hormis les coûts liés à ces mesures de réorganisation, nous ne constatons pas de détérioration de notre situation financière liée à la pandémie du Covid-19 pour l'exercice en cours.

Finasucré S.A. est particulièrement exposée aux évolutions des marchés financiers qui ont été impactés par la crise et dont la situation reste encore incertaine à moyen et long terme.

De manière générale, il reste impossible à ce jour de quantifier les effets potentiels de la pandémie du Covid-19, mais il est clair que les incertitudes liées aux crises sanitaire et financière que nous connaissons actuellement laissent présager des perspectives plus que mitigées pour l'avenir."



Silo de séchage, Winfield (Australie)

C 10 Bilan social

Commission paritaire dont dépend l'entreprise : 200
en '000 €

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES - Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyens de travailleurs			
Temps plein	8,7	5,7	3,0
Temps partiel	2,0	-	2,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	10,0	5,7	4,3
Nombre d'heures effectivement prestées			
Temps plein	13.010	9.272	3.738
Temps partiel	2.131		2.131
Total	15.141	9.272	5.869
Frais de personnel			
Temps plein	1.276.171	1.025.326	250.845
Temps partiel	100.974	-	-
Total	1.377.145	1.025.326	250.845
Montant des avantages accordés en sus du salaire	16.561	9.276	7.285
Au cours de l'exercice précédent	Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	9,8	5,5	4,3
Nombre d'heures effectivement prestées	15.850	9.047	6.803
Frais de personnel	1.024.345	656.512	367.832
Montant des avantages accordés en sus du salaire	16.435	8.209	8.226
A la date de la clôture de l'exercice	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en ETP
Nombre de travailleurs	8,0	2,0	9,3
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	8,0	2,0	9,3
Contrat à durée déterminée	-	-	-
Par sexe et niveau d'études			
Hommes	5,0	-	5,0
de niveau secondaire	1,0	-	1,0
de niveau universitaire	4,0	-	4,0
Femmes	3,0	2,0	4,3
de niveau secondaire		1,0	0,8
de niveau supérieur non universitaire	1,0	1,0	1,5
de niveau universitaire	2,0	-	2,0
Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	4,0	-	4,0
Employés	4,0	2,0	5,3
Ouvriers	-	-	-
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise		1. Personnel intérimaire	
Nombre moyen de travailleurs en ETP		0,4	
Nombre d'heures effectivement prestées		684	
Frais pour l'entreprise		34.488	

C 10 Bilan social (suite)

en '000 €

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTREES	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en ETP
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui ont été inscrits au registre général du personnel	-		-
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	-		-
Contrat à durée déterminée	-		-
SORTIES			
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration Dimona ou au registre général du personnel en cours d'exercice	2,0		2,0
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	2,0		2,0
Contrat à durée déterminée	-		-
Par motif de fin de contrat			
Pension	-		-
Licenciement	-		-
Autre motif	2,0		2,0

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matières de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur	Hommes	Femmes
Nombre de travailleurs concernés	2,0	1,0
Nombres d'heures de formation suivies	16,0	8,0
Coût net pour l'entreprise	1.568	517
dont cotisations payées ou versements à des fonds collectifs	1.568	517



EY Bedrijfsrevisoren
EY Réviseurs d'Entreprises
De Kleetlaan 2
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0) 2 774 91 11
ey.com

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Finasucre SA pour l'exercice clos le 31 mars 2020

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société Finasucre SA (« la Société »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 mars 2020, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 mars 2020 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 26 juillet 2018, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 mars 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 17 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Finasucre SA, comprenant le bilan au 31 mars 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 443.250.118 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 27.162.297.

A notre avis, les Comptes Annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 mars 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISAs »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont

suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation - Covid-19

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'évolution permanente concernant le virus Covid-19, qui génère une incertitude importante. L'impact de ces développements sur la Société est décrit dans le rapport de gestion « Informations complémentaires - Risques et Incertitudes - Pandémie du Covid-19 » et dans l'annexe (C 6.20) des Comptes Annuels.

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable

Besloten vennootschap
Société à responsabilité limitée
RPR Brussel - RPM Bruxelles - BTW-TVA BE0446.334.711-IBAN N° BE71 2100 9059 0069
*handelend in naam van een vennootschap/agissant au nom d'une société

A member firm of Ernst & Young Global Limited



Rapport du commissaire du 23 juin 2020 sur les Comptes Annuels de Finasucré SA pour l'exercice clos le 31 mars 2020 (suite)

de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- ▶ l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- ▶ la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;
- ▶ conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- ▶ évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Annuels, et apprécier si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés ou, à partir du 1er janvier 2020, du Code des sociétés et associations, et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés ou, à partir du 1er janvier 2020, du Code des sociétés et associations, et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et associations (anciens articles 95 et 96 du Code des sociétés).

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur le rapport de gestion.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8 du Code des sociétés et associations, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par le Code des sociétés et associations, et ne comprend pas d'incohérences

significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Annuels.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés ou, à partir du 1er janvier 2020, du Code des sociétés et associations qui devrait être mentionnée dans notre rapport

Diegem, le 23 juin 2020

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par



Eric Van Hoof *
Associé
* Agissant au nom d'une SRL

20EVH0177



Rue de la Gare 36
1040 Bruxelles – Belgique
Tél. +32 (0)2 661 1911
www.finasucre.com

